

Les Compagnies  
**Loblaw**  
Limitée

# rapports

## T3

**RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES**  
PÉRIODE DE 40 SEMAINES CLOSE LE 6 OCTOBRE 2018

## **Rapport du troisième trimestre de 2018 aux actionnaires**

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	53
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	59
Sommaire financier	91

## Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	17
4.3 Secteur Propriétés de Choix	19
5. Situation de trésorerie et sources de financement	22
5.1 Flux de trésorerie	22
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	24
5.3 Composantes de la dette totale	26
5.4 Situation financière	28
5.5 Notation	28
5.6 Capital social	29
5.7 Arrangements hors bilan	31
6. Instruments financiers dérivés	31
7. Résultats par trimestre	32
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	34
10. Normes comptables	35
11. Perspectives	42
12. Mesures financières non conformes aux PCGR	42
13. Informations supplémentaires	52

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 30 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2017 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 142 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 13 novembre 2018.

Le 4 mai 2018, Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a conclu l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), comme il est décrit à la rubrique 4.3, à la section « Autres questions liées à Propriétés de Choix ». Les résultats de la société pour le troisième trimestre de 2018 tiennent compte des incidences découlant de CREIT.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société et George Weston limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (la « réorganisation »), comme il est décrit à la rubrique 3, Résultats d'exploitation consolidés, du présent rapport de gestion. Par suite de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés.

### 1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail - Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 4.3, « Secteur Propriétés de Choix » sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Normes comptables », sous la section « Normes comptables futures », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité pour la société de réaliser les avantages prévus du transfert de sa participation dans Propriétés de Choix;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

**Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.**

**2. Indicateurs de performance financière clés<sup>1)</sup>**

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 6 octobre 2018 et au 7 octobre 2017 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 <sup>4)5)</sup> (16 semaines)
<b>Chiffres consolidés :</b>		
Augmentation des produits	1,8 %	0,3 %
Résultat d'exploitation	797 \$	1 236 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 321	1 229
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	9,1 %	8,7 %
Bénéfice net	117 \$	894 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109	886
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106	883
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	562	549
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	1,49 \$	1,39 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 426 \$	1 841 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162	872
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	318	340
<b>Mesures financières :</b>		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,5x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle <sup>2)</sup>	14,0 %	13,6 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>2)</sup>	9,3 %	9,5 %
<b>Secteur Vente au détail :</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	1,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,5 %	3,3 %
Résultat d'exploitation	703 \$	1 168 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	4 099	3 944
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	29,1 %	28,2 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 189 \$	1 159 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	8,4 %	8,3 %
<b>Secteur Services financiers :</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22 \$	43 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %
<b>Secteur Propriétés de Choix :</b>		
Bénéfice net	62 \$	303 \$
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	170	109

### 3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 <sup>4)</sup>	Variation	Variation	2018	2017 <sup>4)</sup>	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
<b>Produits</b>	<b>14 453 \$</b>	14 192 \$	261 \$	1,8 %	<b>35 743 \$</b>	35 676 \$	67 \$	0,2 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>797</b>	1 236	(439)	(35,5) %	<b>1 838</b>	2 358	(520)	(22,1) %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 321</b>	1 229	92	7,5 %	<b>3 224</b>	3 083	141	4,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>9,1 %</b>	8,7 %			<b>9,0 %</b>	8,6 %		
<b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>486 \$</b>	476 \$	10 \$	2,1 %	<b>1 227 \$</b>	1 196 \$	31 \$	2,6 %
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>339</b>	119	220	184,9 %	<b>722</b>	407	315	77,4 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>2)</sup>	<b>225</b>	152	73	48,0 %	<b>540</b>	405	135	33,3 %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>341</b>	223	118	52,9 %	<b>559</b>	458	101	22,1 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>	<b>198</b>	202	(4)	(2,0) %	<b>490</b>	505	(15)	(3,0) %
Montant ajusté du taux d'impôt <sup>2)</sup>	<b>25,7 %</b>	26,5 %			<b>26,4 %</b>	26,8 %		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>109 \$</b>	886 \$	(777) \$	(87,7) %	<b>542 \$</b>	1 483 \$	(941) \$	(63,5) %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>i)</sup></b>	<b>106</b>	883	(777)	(88,0) %	<b>533</b>	1 474	(941)	(63,8) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>562</b>	549	13	2,4 %	<b>1 344</b>	1 361	(17)	(1,2) %
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,28 \$</b>	2,24 \$	(1,96) \$	(87,5) %	<b>1,40 \$</b>	3,69 \$	(2,29) \$	(62,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,49 \$</b>	1,39 \$	0,10 \$	7,2 %	<b>3,54 \$</b>	3,41 \$	0,13 \$	3,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	<b>376,3</b>	395,0			<b>380,0</b>	399,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

La performance financière de la société sera touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. La cession des activités de postes d'essence de la société au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

Propriétés de Choix a mené à terme l'acquisition de CREIT au deuxième trimestre de 2018. Au troisième trimestre de 2018, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 101 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> d'environ 73 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup> de 68 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> de 3 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 170 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> d'environ 121 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup> de 118 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> de 2 millions de dollars. L'acquisition a eu un effet négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire** Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 106 millions de dollars (0,28 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en baisse de 777 millions de dollars (1,96 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Cette baisse tient compte de l'amélioration d'environ 17 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, et de l'effet défavorable net de 790 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que par l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence;
  - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt<sup>2)</sup> attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.
- l'incidence défavorable nette de 790 millions de dollars (2,06 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 432 millions de dollars (1,10 \$ par action ordinaire) comptabilisé l'exercice précédent;
  - la charge de 367 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »);
  - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);facteurs en partie contrebalancés par :
  - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);
  - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 14 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire).
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est établi à 562 millions de dollars (1,49 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en hausse de 13 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) comparativement au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 17 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> tient compte également de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 8,0 %.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 533 millions de dollars (1,40 \$ par action ordinaire), en baisse de 941 millions de dollars (2,29 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient compte de l'amélioration de 9 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, compte non tenu de l'incidence défavorable d'environ 26 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, ainsi que de l'effet défavorable net de 924 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustements, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 17 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :
  - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison d'une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de l'incidence défavorable d'environ 26 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, contrebalancées en partie par une hausse du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>;
  - une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup>, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, attribuable à l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, et du secteur Services financiers;

facteurs en partie contrebalancés par :

- le secteur Services financiers, qui reflète essentiellement la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
  - le secteur Propriétés de Choix, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, qui reflète l'accroissement du portefeuille d'immeubles qui a découlé des acquisitions et des projets d'aménagement terminés ainsi que l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants.
  - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt<sup>2)</sup> attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.
- l'incidence défavorable nette de 924 millions de dollars (2,42 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
    - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 432 millions de dollars (1,08 \$ par action ordinaire) comptabilisé l'exercice précédent;
    - la charge de 367 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron;
    - les coûts d'acquisition et autres coûts de 118 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
    - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 37 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire);

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 26 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire).
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,17 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est établi à 1 344 millions de dollars (3,54 \$ par action ordinaire), ce qui représente une baisse de 17 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 9 millions de dollars, comme il est mentionné plus haut. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> a également bénéficié de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,17 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 5,7 %.

**Produits**

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2018</b> <b>(16 semaines)</b>	2017 <sup>(4)(5)</sup> (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	<b>2018</b> <b>(40 semaines)</b>	2017 <sup>(4)(5)</sup> (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	<b>14 105 \$</b>	13 993 \$	112 \$	0,8 %	<b>34 860 \$</b>	35 072 \$	(212) \$	(0,6) %
Services financiers	<b>274</b>	240	34	14,2 %	<b>746</b>	679	67	9,9 %
Propriétés de Choix	<b>315</b>	207	108	52,2 %	<b>825</b>	619	206	33,3 %
Consolidation et éliminations	<b>(241)</b>	(248)	7		<b>(688)</b>	(694)	6	
<b>Produits</b>	<b>14 453 \$</b>	14 192 \$	261 \$	1,8 %	<b>35 743 \$</b>	35 676 \$	67 \$	0,2 %

Les produits ont augmenté de 261 millions de dollars, ou 1,8 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 14 453 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation enregistrée par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT et d'une augmentation de 112 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables, en partie contrebalancée par l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse découle également d'une augmentation des produits enregistrée par le secteur Services financiers en raison essentiellement d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les produits ont augmenté de 67 millions de dollars, ou 0,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, pour s'établir à 35 743 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation enregistrée par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT et d'une augmentation enregistrée par le secteur Services financiers grâce à l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange, en partie contrebalancées par une baisse de 212 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 472 millions de dollars, ou 1,4 %. La diminution découle essentiellement de l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, en partie contrebalancée par l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation nette de la superficie de vente au détail en pieds carrés.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a diminué de 439 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 797 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 82 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 82 millions de dollars est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, facteurs contrebalancés en partie par le secteur Services financiers. La performance du secteur Vente au détail au troisième trimestre d'un exercice à l'autre reflète l'apport négatif de 1 million de dollars de la consolidation des franchises;
- l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :

- le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 34 millions de dollars;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 838 millions de dollars, en baisse de 520 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette diminution du résultat d'exploitation tient compte de l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 108 millions de dollars est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers, facteurs contrebalancés en partie par le secteur Vente au détail, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. La performance du secteur Vente au détail d'un exercice à l'autre reflète l'apport positif de 6 millions de dollars de la consolidation des franchises;
- l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
  - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
  - les coûts d'acquisition et autres coûts de 130 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
  - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 44 millions de dollars;
 facteurs en partie contrebalancés par :
  - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 36 millions de dollars.

### Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 <sup>4)5)</sup>	Variation	Variation	2018	2017 <sup>4)5)</sup>	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Vente au détail	1 189 \$	1 159 \$	30 \$	2,6 %	2 892 \$	2 900 \$	(8) \$	(0,3)%
Services financiers	43	52	(9)	(17,3) %	156	139	17	12,2 %
Propriétés de Choix	223	228	(5)	(2,2) %	564	605	(41)	(6,8)%
Consolidation et éliminations	(134)	(210)	76		(388)	(561)	173	
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 321 \$	1 229 \$	92 \$	7,5 %	3 224 \$	3 083 \$	141 \$	4,6 %

Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 92 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 1 321 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> au troisième trimestre de 2018 est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail, qui tient compte de l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence de 5 millions de dollars et de l'apport favorable de la consolidation des franchises de 5 millions de dollars. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le secteur Services financiers.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 141 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 3 224 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> enregistrée pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le secteur Vente au détail, qui tient compte de l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence de 45 millions de dollars et de l'apport favorable de la consolidation des franchises de 18 millions de dollars.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Au troisième trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 486 millions de dollars. Pour l'exercice 2018 à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 227 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières**

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2018</b> <b>(16 semaines)</b>	2017 (16 semaines)	<b>2018</b> <b>(40 semaines)</b>	2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>339 \$</b>	119 \$	<b>722 \$</b>	407 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>62</b>	33	<b>(6)</b>	(2)
Charge liée à Glenhuron	<b>(176)</b>	—	<b>(176)</b>	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>2)</sup>	<b>225 \$</b>	152 \$	<b>540 \$</b>	405 \$

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 220 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 339 millions de dollars. Cette augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières enregistrée au troisième trimestre de 2018 reflète essentiellement la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron et la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, partiellement contrebalancées par la variation favorable de 29 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup> a augmenté de 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 225 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions liée à l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT en contrepartie partielle de l'acquisition, en partie contrebalancées par le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série A et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 315 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 722 millions de dollars. L'augmentation enregistrée d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron, par la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix et par la variation défavorable de 4 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup> s'est établi à 540 millions de dollars pour l'exercice 2018 à ce jour, en hausse de 135 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, dont il est question plus haut et de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers qui a découlé de l'augmentation des emprunts liés aux créances sur cartes de crédit.

**Impôt sur le résultat**

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2018</b> <b>(16 semaines)</b>	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	<b>2018</b> <b>(40 semaines)</b>	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)
Impôt sur le résultat	<b>341 \$</b>	223 \$	<b>559 \$</b>	458 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	<b>48</b>	(21)	<b>122</b>	47
Charge liée à Glenhuron	<b>(191)</b>	—	<b>(191)</b>	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>	<b>198 \$</b>	202 \$	<b>490 \$</b>	505 \$
Taux d'impôt effectif	<b>74,5 %</b>	20,0 %	<b>50,1 %</b>	23,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt <sup>2)</sup>	<b>25,7 %</b>	26,5 %	<b>26,4 %</b>	26,8 %

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 74,5 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 20,0 % au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018 à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 50,1 %, comparativement à 23,5 % pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron, comme il est décrit plus bas à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise », ainsi qu'à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt<sup>2)</sup> s'est établi à 25,7 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 26,5 % au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018 à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt<sup>2)</sup> s'est établi à 26,4 %, comparativement à 26,8 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt<sup>2)</sup> enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.

### **Autres questions liées à l'entreprise**

**Charge liée à Glenhuron** Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, la Société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Même si la société croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. La société est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, la société a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

**Transfert de Propriétés de Choix** Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les porteurs d'actions ordinaires de la société, autres que Weston et ses filiales, ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de Weston pour chaque action ordinaire de la société détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et Weston a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de la société dans Propriétés de Choix.

Par suite de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. La transaction ne change en rien la relation actuelle qui existe sur le plan de l'exploitation entre la société et Propriétés de Choix, et l'ensemble des ententes et accords actuels, y compris l'accord d'alliance stratégique et les contrats de location, demeurent en vigueur. La société continue d'être le plus important locataire de Propriétés de Choix.

Selon les résultats financiers pro forma de l'exercice clos le 30 décembre 2017, ajustés pour rendre compte de l'incidence de la transaction, la réorganisation donnera lieu à une diminution d'environ 575 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> et d'environ 0,60 \$ du montant ajusté du bénéfice net dilué par action<sup>2)</sup>, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la société n'élimine plus le loyer qu'elle verse à Propriétés de Choix et ne consolide plus le loyer de Propriétés de Choix reçu de locataires tiers. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action<sup>2)</sup> reflète également l'incidence favorable de la diminution de l'amortissement attribuable à la déconsolidation d'immeubles détenus par Propriétés de Choix et de la baisse des charges d'intérêts qui a découlé de l'élimination de la charge d'intérêts liée aux distributions sur les parts de fiducie versées à des tiers ainsi que de l'élimination de la dette de Propriétés de Choix. Propriétés de Choix sera aussi déconsolidée du bilan de la société, ce qui donnera lieu à une baisse d'environ 5,0 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars du total des actifs et du total des passifs, respectivement.

Après l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, Standard & Poor's (« S&P ») et Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») ont confirmé les notations et les perspectives attribuées à la société. Comme prévu, le transfert de Propriétés de Choix n'a entraîné aucun changement aux notations.

Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de 6 millions de dollars liés au transfert dans les frais de vente et charges générales et administratives.

#### 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société comptait trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti (les « CPG ») ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Au 4 mai 2018, le secteur Propriétés de Choix tenait compte de l'acquisition de CREIT.

Par suite du transfert de Propriétés de Choix le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société compte maintenant deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers.

##### 4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 <sup>5)</sup>	Variation	Variation	2018	2017 <sup>5)</sup>	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Chiffre d'affaires	<b>14 105 \$</b>	13 993 \$	112 \$	0,8 %	<b>34 860 \$</b>	35 072 \$	(212) \$	(0,6) %
Résultat d'exploitation	<b>703</b>	1 168	(465)	(39,8) %	<b>1 670</b>	2 192	(522)	(23,8) %
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	<b>4 099</b>	3 944	155	3,9 %	<b>10 205</b>	9 881	324	3,3 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	<b>29,1 %</b>	28,2 %			<b>29,3 %</b>	28,2 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 189 \$</b>	1 159 \$	30 \$	2,6 %	<b>2 892 \$</b>	2 900 \$	(8) \$	(0,3) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>8,4 %</b>	8,3 %			<b>8,3 %</b>	8,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>479 \$</b>	467 \$	12 \$	2,6 %	<b>1 203 \$</b>	1 172 \$	31 \$	2,6 %

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018		2017 <sup>5)</sup>		2018		2017 <sup>5)</sup>	
	(16 semaines)		(16 semaines)		(40 semaines)		(40 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	<b>10 272 \$</b>	<b>0,9 %</b>	10 242 \$	1,4 %	<b>25 219 \$</b>	<b>1,1 %</b>	25 665 \$	0,6 %
Secteur des pharmacies au détail	<b>3 833</b>	<b>2,5 %</b>	3 751	3,3 %	<b>9 641</b>	<b>2,6 %</b>	9 407	2,7 %
Médicaments sur ordonnance	<b>1 828</b>	<b>0,5 %</b>	1 820	3,9 %	<b>4 604</b>	<b>1,3 %</b>	4 540	2,8 %
Produits de l'avant du magasin	<b>2 005</b>	<b>4,3 %</b>	1 931	2,8 %	<b>5 037</b>	<b>3,8 %</b>	4 867	2,7 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup>, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>2)</sup> et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 112 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % pour le trimestre à l'étude (1,4 % en 2017). Les activités de postes d'essence n'ont eu aucune incidence sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables aux troisième trimestres de 2018 et de 2017.
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
  - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a diminué considérablement;
  - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a reculé et a été légèrement inférieur (légèrement supérieur en 2017) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 % (inflation de 0,3 % en 2017), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,5 % (3,3 % en 2017), et il tient compte de l'augmentation de 0,5 % (3,9 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 4,3 % (2,8 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 0,5 % (3,9 % en 2017). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,3 % (augmenté de 4,9 % en 2017). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,2 % (augmenté de 4,3 % en 2017) et, d'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 3,0 % (diminué de 0,6 % en 2017).
- Au cours des 12 derniers mois, 12 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 24 les ont fermées, la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail étant demeurée inchangée;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de poste d'essence;
- l'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 212 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 34 860 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a diminué de 446 millions de dollars, ou 1,7 %, pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 25 219 millions de dollars. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 234 millions de dollars, ou 2,5 %, pour s'établir à 9 641 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 % (0,2 % en 2017) si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,1 % (0,6 % en 2017). Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,6 % (2,7 % en 2017), en raison de l'augmentation de 1,3 % (2,8 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,8 % (2,7 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et d'environ 70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a diminué de 465 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 703 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de 1 million de dollars;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars est principalement attribuable au profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent, en partie contrebalancé par la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 522 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 670 millions de dollars. Cette baisse découle de la diminution de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 481 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport positif de la consolidation des franchises de 6 millions de dollars;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 481 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :
  - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
  - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;facteurs en partie contrebalancés par :
  - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 36 millions de dollars;
  - l'incidence favorable de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent.

**Montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>** Le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 4 099 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 155 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 29,1 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> a augmenté de 46 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup>, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,3 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 20 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 10 205 millions de dollars, en hausse de 324 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 29,3 %, en hausse de 110 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> a augmenté de 69 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup>, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 189 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 30 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 5 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 5 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse de 30 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> découle de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> dont il est question plus haut, en partie contrebalancée par l'augmentation de 125 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 20,6 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 21 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,8 %, en hausse de 10 points de base par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 10 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du change;

facteurs contrebalancés en partie par :

- les mesures de réduction des coûts.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 2 892 millions de dollars, en baisse de 8 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 18 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 45 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La baisse de 8 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> découle de l'augmentation de 332 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 110 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 21,0 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 95 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,3 %, soit une augmentation défavorable de 50 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 40 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les mesures de réduction des coûts.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 479 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 203 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

**Autres questions liées au secteur Vente au détail**

**Consolidation des franchises** La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2018, 379 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées aux fins de la comptabilité. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2018</b> <b>(16 semaines)</b>	2017 (16 semaines)	<b>2018</b> <b>(40 semaines)</b>	2017 (40 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	<b>352</b>	241	<b>310</b>	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	<b>27</b>	32	<b>69</b>	73
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	<b>379</b>	273	<b>379</b>	273
Chiffre d'affaires	<b>331 \$</b>	228 \$	<b>784 \$</b>	524 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	<b>341</b>	232	<b>786</b>	531
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>25</b>	20	<b>57</b>	39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>19</b>	13	<b>44</b>	32
Résultat d'exploitation	<b>6</b>	7	<b>13</b>	7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>8</b>	8	<b>15</b>	10

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend<sup>3)</sup> à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 30 millions de dollars pour l'exercice 2018.

## 4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	274 \$	240 \$	34 \$	14,2 %	746 \$	679 \$	67 \$	9,9 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22	43	(21)	(48,8) %	119	98	21	21,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 009 \$	2 860 \$	149 \$	5,2 %
Créances sur cartes de crédit	3 102	2 918	184	6,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	163	46	117	254,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %		

**Produits** Les produits se sont établis à 274 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 34 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 746 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des produits tirés des services bancaires aux particuliers qui a découlé de la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Ces services bancaires aux particuliers ont cessé de générer un résultat d'exploitation en avril 2018.

L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour résulte également de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard International Incorporated<sup>MD</sup> (« MasterCard<sup>MD</sup> ») ayant touché la première moitié de l'exercice 2017.

**Bénéfice avant impôt sur le résultat** Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 21 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), tel qu'il est indiqué à la rubrique 10, « Normes comptables »;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- la comptabilisation de produits de 7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui fournissait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*;
- la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Ces services bancaires aux particuliers ont cessé de générer un résultat d'exploitation en avril 2018;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits d'intérêts nets et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 119 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- la comptabilisation de produits de 20 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque PC en vue de mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, tel qu'il est mentionné plus haut;
- certains profits non récurrents pour l'exercice à ce jour, y compris ceux découlant de la vente de créances sur cartes de crédit radiées au premier trimestre de 2018, et l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes MasterCard<sup>MD</sup> ayant touché la première moitié de l'exercice 2017;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9;
- la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*.

**Créances sur cartes de crédit** Au 6 octobre 2018, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 102 millions de dollars, en hausse de 184 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 7 octobre 2017, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes de correction de valeur attribuable à l'adoption de l'IFRS 9. Au 6 octobre 2018, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 163 millions de dollars, en hausse de 117 millions de dollars comparativement au 7 octobre 2017, en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 9, dont il est question à la rubrique 10, « Normes comptables ».

### Autres questions liées au secteur Services financiers

**Réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*** Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard *PC<sup>MD</sup>* et les clients accumuleront des points *PC Optimum*. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

### 4.3 Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	315 \$	207 \$	108 \$	52,2 %	825 \$	619 \$	206 \$	33,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	117	(76)	193	253,9 %	23	235	(212)	(90,2)%
Bénéfice net <sup>ii)</sup>	62	303	(241)	(79,5)%	368	369	(1)	(0,3)%
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>iii)2)</sup>	170	109	61	56,0 %	432	326	106	32,5 %

- i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.
- ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.
- iii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés aux fins de gestion et ne tiennent pas compte de l'amortissement accéléré d'une prime sur la dette de 37 millions de dollars.

**Produits** Les produits se sont établis à 315 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 108 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, et ils tiennent compte d'un montant de 181 millions de dollars (178 millions de dollars en 2017) provenant des locataires du secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 825 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, et ils tiennent compte d'un montant de 557 millions de dollars (538 millions de dollars en 2017) provenant des locataires du secteur Vente au détail. L'augmentation des produits enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires de 105 millions de dollars pour le trimestre et de 175 millions de dollars pour l'exercice à ce jour tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT;
- les produits supplémentaires tirés de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- les produits tirés d'autres immeubles acquis en 2017 et en 2018;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants.

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 117 millions de dollars, en hausse de 193 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débiteures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT;
- la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 160 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 23 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 212 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 322 millions de dollars;
- facteur en partie contrebalancé par :
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT dont il est question ci-dessus;
  - une charge non récurrente au titre de l'amortissement accéléré de l'escompte sur la dette lié à la conversion de parts de catégorie C de société en commandite;
  - la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite.

**Bénéfice net** Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est établi à 62 millions de dollars, ce qui représente un recul de 241 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 112 millions de dollars;
- une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 10 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- le résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net s'est établi à 368 millions de dollars, en baisse de 1 million de dollars comparativement à la période correspondante de 2017, en raison de ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 233 millions de dollars;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 130 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net d'immeubles existants;
- le résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

**Fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup>** Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont établis à 170 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 61 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement du revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont établis à 432 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement du revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT.

### **Autres questions liées à Propriétés de Choix**

**Acquisition d'immeubles de placement** Au troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a acquis une participation de 75 % dans un immeuble de placement auprès de la société pour un prix d'achat global de 2 millions de dollars, dont la totalité a été réglée en trésorerie.

**Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix** Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT ont été financées comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L;
- un montant de 800 millions de dollars obtenu au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, dont une tranche de 175 millions de dollars exigible dans quatre ans et une tranche de 625 millions de dollars exigible dans cinq ans.

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital de 8 millions de dollars dans le surplus d'apport.

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

**Actifs nets acquis :**

Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	355
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(355)
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>3 708 \$</b>

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et elle ne prévoit pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Vente au détail.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur le secteur Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2018 (40 semaines)
Produits	105 \$	175 \$
Bénéfice net	80	105

Pour l'exercice 2018 à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net du secteur Propriétés de Choix se serait élevée à environ 315 millions de dollars et 190 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2018 <sup>1)</sup> (40 semaines)
Produits	101 \$	170 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	73	121
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>2)</sup>	68	118
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	3	2
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	—	—

- i) Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>2)</sup> pour l'exercice à ce jour comprend un montant de 2 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> pour l'exercice à ce jour comprend une perte de 1 million de dollars comptabilisée au premier semestre de 2018.

## 5. Situation de trésorerie et sources de financement

## 5.1 Flux de trésorerie

## Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 187 \$	1 276 \$	(89) \$	(7,0) %	1 798 \$	1 314 \$	484 \$	36,8 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 162	872	290	33,3 %	2 187	2 123	64	3,0 %
Activités d'investissement	(536)	283	(819)	(289,4) %	(2 500)	(286)	(2 214)	(774,1) %
Activités de financement	(501)	(915)	414	45,2 %	(169)	(1 635)	1 466	89,7 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(6)	8	133,3 %	(2)	(6)	4	66,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 314 \$	1 510 \$	(196) \$	(13,0) %	1 314 \$	1 510 \$	(196) \$	(13,0) %

**Entrées nettes liées aux activités d'exploitation** Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 162 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 290 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice en trésorerie et à la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 187 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice en trésorerie et à la diminution de l'impôt sur le résultat payé, contrebalancées en partie par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et la baisse des soldes de provisions.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 536 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 819 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017. Cette augmentation est surtout attribuable au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à une hausse des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'Eagle, partiellement contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 2 500 millions de dollars, en hausse de 2 214 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de CREIT, au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à une hausse des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'Eagle, partiellement contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

## Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 6 octobre 2018 et au 7 octobre 2017 et pour les périodes closes à ces dates	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	852 \$	772 \$	10,4 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,5	35,8	(0,8) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,2	16,1	0,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,5	18,3	1,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,2	70,2	— %
Nombre de magasins détenus par la société	550	565	(2,7) %
Nombre de magasins franchisés	532	531	0,2 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 335	1 333	0,2 %
Nombre total de magasins	2 417	2 429	(0,5) %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	49 %	47 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 500	63 400	1,7 %
Magasins franchisés	30 500	30 300	0,7 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 700	1,5 %

**Sorties nettes liées aux activités de financement** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 501 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 414 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2017. Le recul des sorties nettes liées aux activités de financement enregistré a découlé de la diminution du nombre d'actions ordinaires rachetées et de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme, contrebalancées en partie par la hausse des intérêts payés en raison principalement des intérêts relatifs à Glenhuron et à la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 169 millions de dollars, en baisse de 1 466 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2017. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement enregistrée entre ces périodes s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme réalisées en majeure partie dans le cadre de l'acquisition de CREIT, contrebalancée en partie par la hausse des intérêts payés relativement à Glenhuron et les intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

**Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>**

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018		2017 <sup>4)</sup>		2018		2017 <sup>4)</sup>	
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162 \$	872 \$	290 \$	33,3 %	2 187 \$	2 123 \$	64 \$	3,0 %
Moins :								
Dépenses d'investissement	384	364	20	5,5 %	852	772	80	10,4 %
Intérêts payés	460	168	292	173,8 %	712	387	325	84,0 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	318 \$	340 \$	(22) \$	(6,5)%	623 \$	964 \$	(341) \$	(35,4)%

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> se sont établis à 318 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 22 millions de dollars par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. La baisse des flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> découle essentiellement de l'augmentation des intérêts payés en raison principalement des intérêts relatifs à Glenhuron et des intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT, contrebalancée en partie par la hausse des entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> se sont établis à 623 millions de dollars, en baisse de 341 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, en raison principalement de l'augmentation des intérêts payés mentionnée plus haut.

**5.2 Situation de trésorerie et structure du capital**

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« Eagle ») et de CPG.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018				Au 7 octobre 2017				Au 30 décembre 2017			
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total
Dette bancaire	266 \$	— \$	— \$	266 \$	279 \$	— \$	— \$	279 \$	110 \$	— \$	— \$	110 \$
Dette à court terme	—	690	—	690	—	610	—	610	—	640	—	640
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 386	609	380	2 375	395	232	400	1 027	392	593	650	1 635
Dette à long terme <sup>1)</sup>	3 960	1 522	6 807	12 289	5 619	1 307	2 909	9 835	5 622	1 159	2 761	9 542
Certains autres passifs	48	—	—	48	37	—	—	37	41	—	—	41
Total de la dette	5 660 \$	2 821 \$	7 187 \$	15 668 \$	6 330 \$	2 149 \$	3 309 \$	11 788 \$	6 165 \$	2 392 \$	3 411 \$	11 968 \$

i) Le secteur Propriétés de Choix a effectué un remboursement de 47 millions de dollars, déduction faite des émissions, sur sa facilité de crédit engagée conclue avec un consortium entre le 30 septembre 2018 et le 6 octobre 2018.

**Secteur Vente au détail** La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,5x	1,7x	1,6x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail au 6 octobre 2018 a diminué par rapport à celui inscrit au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017, en raison essentiellement de la diminution de la dette du secteur Vente au détail.

**Banque le Choix du Président** Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

**Secteur Propriétés de Choix** Propriétés de Choix gère la structure de son capital de manière à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018 et a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties au deuxième trimestre de 2018.

**Clauses restrictives et exigences réglementaires** La société et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives au 6 octobre 2018 et les ont respectées tout au long de l'exercice de 2018. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables au 6 octobre 2018 et les ont respectées tout au long de l'exercice de 2018.

**Prospectus préalable de base simplifié** Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars de parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

### 5.3 Composantes de la dette totale

**Débetures et billets à moyen terme** Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge en 2018. Aucun billet à moyen terme n'a été émis au troisième trimestre de 2018 et au cours des périodes correspondantes de 2017.

			6 octobre 2018 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital
<b>Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix</b>			
– Série I <sup>i)</sup>	3,01 %	21 mars 2022	<b>300 \$</b>
– Série J <sup>i)</sup>	3,55 %	10 janvier 2025	<b>350</b>
– Série K <sup>ii)</sup>	3,56 %	9 septembre 2024	<b>550</b>
– Série L <sup>iii)</sup>	4,18 %	8 mars 2028	<b>750</b>
– Série A-C <sup>iii)</sup>	3,68 %	24 juillet 2018	<b>125</b>
– Série B-C <sup>iii)</sup>	4,32 %	15 janvier 2021	<b>100</b>
– Série C-C <sup>iii)</sup>	2,56 %	30 novembre 2019	<b>100</b>
– Série D-C <sup>iii)</sup>	2,95 %	18 janvier 2023	<b>125</b>
<b>Total des débetures et des billets à moyen terme émis</b>			<b>2 400 \$</b>

- i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.
- ii) Au premier trimestre de 2018, le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement.
- iii) Prises en charge par la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	<b>275 \$</b>	— \$
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme <sup>i)</sup>	Variable	28 mars 2019	<b>48</b>	—	<b>48</b>	—
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme <sup>ii)</sup>	Variable	28 mars 2019	<b>250</b>	—	<b>250</b>	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	<b>125</b>	—	<b>125</b>	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A	3,55 %	5 juillet 2018 <sup>iii)</sup>	—	—	<b>400</b>	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série 6	3,00 %	20 avril 2017 <sup>iv)</sup>	—	—	—	200
<b>Total des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés</b>			<b>423 \$</b>	— \$	<b>1 098 \$</b>	200 \$

- i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 29 août 2018.
- ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 % a été remboursée le 29 août 2018.
- iii) Les débetures non garanties de série A de Propriétés de Choix ont été rachetées le 12 février 2018.
- iv) Les débetures non garanties de série 6 de Propriétés de Choix ont été rachetées le 23 janvier 2017.

**Facilités de crédit à terme non garanties** Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

**Facilités de crédit engagées** Les composantes des lignes de crédit engagées au 6 octobre 2018, au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Au 6 octobre 2018		Au 7 octobre 2017		Au 30 décembre 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022	—	—	500	215	500	311
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	340	—	—	—	—
<b>Total des lignes de crédit engagées</b>		<b>2 500 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>1 750 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>1 750 \$</b>	<b>561 \$</b>

Au cours de la première moitié de l'exercice de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée de 250 millions de dollars et la facilité de crédit engagée conclue avec un consortium de 500 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu avec un consortium une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang de 1 500 millions de dollars qui arrive à échéance le 4 mai 2023. La facilité de crédit porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Le taux s'appliquant à cette facilité de crédit est conditionnel au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

**Fiducies de titrisation indépendantes** La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	1 150 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	690	610	640
<b>Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes</b>	<b>1 840 \$</b>	<b>1 260 \$</b>	<b>1 540 \$</b>

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, les billets à terme de premier rang et subordonnés de 400 millions de dollars portant intérêt à 2,91 % émis par *Eagle* sont venus à échéance et ont été remboursés.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 6 octobre 2018 et s'y est conformée tout au long de l'exercice de 2018.

**Fiducies de financement indépendantes** Au 6 octobre 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 545 millions de dollars (551 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 551 millions de dollars au 30 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 6 octobre 2018, la société avait accepté d'accorder un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2017) du capital des prêts en cours.

#### 5.4 Situation financière

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle**

	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017 <sup>4)</sup>	Au 30 décembre 2017 <sup>4)</sup>
Montant ajusté du rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> sur une base annuelle	14,0 %	13,6 %	14,0 %
Montant ajusté du rendement du capital <sup>2)</sup> sur une base annuelle	9,3 %	9,5 %	9,7 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 6 octobre 2018 a augmenté comparativement au montant inscrit au 7 octobre 2017, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et des actions ordinaires rachetées. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 6 octobre 2018 est demeuré inchangé comparativement au montant inscrit au 30 décembre 2017.

Le montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 6 octobre 2018 a diminué comparativement aux montants inscrits au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette à long terme attribuable à l'acquisition de CREIT, ce qui a été en partie contrebalancé par les actions ordinaires rachetées.

#### 5.5 Notation

Au troisième trimestre de 2018, à la suite de l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, S&P et DBRS ont confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à la société. Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au troisième trimestre de 2018, à la suite de l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, S&P et DBRS ont confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à Propriétés de Choix. Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

## 5.6 Capital social

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)		7 octobre 2017 (16 semaines)		6 octobre 2018 (40 semaines)		7 octobre 2017 (40 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire						
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	374 582 150	7 260 \$	395 248 907	7 619 \$	386 293 941	7 460 \$	400 829 870	7 713 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	666 171	34	70 094	4	1 621 089	80	572 024	28
Rachetées et annulées	—	—	(7 193 156)	(139)	(12 666 709)	(246)	(13 276 049)	(257)
Émises et en circulation à la clôture de la période	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(271 777)	(5) \$	(858 806)	(16) \$	(780 938)	(15) \$	(1 105 620)	(21) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	—	—	(686 000)	(13)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	33 726	—	33 159	—	542 887	10	965 973	18
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	374 608 772		392 384 392		377 587 465		395 701 411	

**Dividendes** Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	6 octobre 2018 <sup>i)</sup> (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 <sup>i)</sup> (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,295 \$	0,270 \$	0,860 \$	0,800 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,295 \$ par action ordinaire déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés :				
Actions ordinaires	109 \$	106 \$	322 \$	316 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	112 \$	109 \$	331 \$	325 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, le conseil d'administration (le « Conseil ») a déclaré un dividende trimestriel de 0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 31 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	—	7 193 156	12 666 709	13 276 049
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	485 \$	844 \$	937 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	346	598	680
Diminution du capital social ordinaire	—	139	246	257
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	—	686 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	— \$	48 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	—	35
Diminution du capital social ordinaire	—	—	—	13

Au cours du premier trimestre de 2018, la société a mis sur pied et mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Au deuxième trimestre de 2018, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 952 573 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 6 octobre 2018, la société avait racheté 4 559 682 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieures en vigueur.

Au troisième trimestre de 2018, la société n'a racheté aucune action ordinaire aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

### **5.7 Arrangements hors bilan**

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au troisième trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

### **6. Instruments financiers dérivés**

**Swaps de taux d'intérêt** Au troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix détenait des swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 322 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt liées à un montant équivalent d'emprunts hypothécaires à taux variable. Ces contrats sont admissibles à la comptabilité de couverture à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a inscrit dans les autres éléments du résultat global un profit latent lié à la juste valeur de 3 millions de dollars (néant en 2017), après impôt, relativement à ces contrats.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments en 2018, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

## 7. Résultats par trimestre

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2018, 2017 et 2016 comptent 52 semaines. Le prochain exercice de 53 semaines sera l'exercice 2020. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

**Sommaire des résultats trimestriels consolidés** Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2018 (16 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (12 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (12 semaines)	2016 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
<b>Produits</b>	<b>14 453 \$</b>	<b>14 192 \$</b>	10 923 \$	11 080 \$	10 367 \$	10 404 \$	11 023 \$	11 130 \$
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>106</b>	<b>883</b>	50	359	377	232	31	201
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>562</b>	<b>549</b>	421	446	361	366	436	393
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
<b>De base</b> (en dollars)	<b>0,28 \$</b>	<b>2,25 \$</b>	0,13 \$	0,91 \$	0,99 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$
<b>Dilué</b> (en dollars)	<b>0,28 \$</b>	<b>2,24 \$</b>	0,13 \$	0,90 \$	0,98 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire (en dollars) <sup>2)</sup>	<b>1,49 \$</b>	<b>1,39 \$</b>	1,11 \$	1,11 \$	0,94 \$	0,91 \$	1,12 \$	0,97 \$
Inflation (déflation) nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	<b>0,3 %</b>	<b>0,3 %</b>	0,1 %	(1,4) %	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	<b>0,9 %</b>	<b>1,4 %</b>	0,8 %	1,2 %	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	<b>2,5 %</b>	<b>3,3 %</b>	1,7 %	3,7 %	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %

**Produits** Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les fluctuations du prix de vente de l'essence des postes d'essence de la société;
- l'acquisition de CREIT réalisée par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour atteindre 70,2 millions de pieds carrés.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire** Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- les variations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence positive du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
  - le profit sur la cession des activités de postes d'essence;
  - la charge liée à Glenhuron Bank;
  - le programme *PC Optimum*;
  - le programme de carte Loblaw;
  - les charges de restructuration et autres charges connexes;
  - la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;
  - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
  - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
  - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
  - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
  - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

## 8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, à l'exception de ce qui suit :

Comme le permettent les dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a limité le champ d'application de sa conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de CREIT. Propriétés de Choix a acquis les actifs et repris les passifs de CREIT et de ses filiales le 4 mai 2018. L'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et l'harmonisation des cadres des contrôles internes à l'égard de l'information financière de CREIT devraient être terminées d'ici le premier trimestre de 2019.

Pour plus de précisions sur l'acquisition de CREIT, voir la rubrique 4.3, « Secteur Propriétés de Choix », sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », et la note 3, « Acquisitions d'entreprises », afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le troisième trimestre de 2018.

## 9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés, compte tenu de l'acquisition de CREIT.

## 10. Normes comptables

### Normes comptables adoptées en 2018

Le 31 décembre 2017, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers*, conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société sont décrites ci-dessous.

**IFRS 15** En 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société a adopté la norme le 31 décembre 2017 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 30 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs Vente au détail, Services financiers ou Propriétés de Choix de la société, y compris sur ses contrats de franchise avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de la Société, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, la société a comptabilisé une charge avant impôt sur le résultat de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge avant impôt sur le résultat de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les résultats non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 30 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés	Au	Au
Augmentation (diminution)	1 <sup>er</sup> janvier 2017	30 décembre 2017
(en millions de dollars canadiens)		
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Résultats non distribués	31	46

## Rapport de gestion

L'incidence de cette modification sur les périodes présentées à titre comparatif au 7 octobre 2017 et pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés	Au
Augmentation (diminution)	7 octobre 2017
(en millions de dollars canadiens)	
Passif au titre de la fidélisation	(47) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Résultats non distribués	34

États consolidés résumés des résultats	7 octobre 2017	7 octobre 2017
Augmentation (diminution)	(16 semaines)	(40 semaines)
(en millions de dollars canadiens)		
Produits	— \$	4 \$
Impôt sur le résultat	—	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état trimestriel consolidé résumé des résultats	25 mars 2017	17 juin 2017	7 octobre 2017	30 décembre 2017	30 décembre 2017
(en millions de dollars canadiens)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives	—	—	—	(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1	—	—	5	6
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	2	1	—	12	15

**IFRS 9** En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

**Classement et évaluation** L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

<b>Actif/passif</b>	<b>Classement aux termes de l'IAS 39</b>	<b>Classement aux termes de l'IFRS 9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs <sup>ii)</sup>	Prêts et créances	Coût amorti/à la juste valeur par le biais du résultat net
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>iii)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>iii)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Les prêts hypothécaires, les billets et les créances liées aux prêts sont inclus dans la catégorie « Certains autres actifs ». Ces actifs sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

**Dépréciation** L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape du modèle de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- Les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- Les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- Les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues depuis la mise en œuvre de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018 et a appliqué de manière rétrospective l'incidence de ces révisions, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice. Par suite de ces modifications, l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 31 décembre 2017 se présentait comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Résultats non distribués	(72)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

*Couverture générale* Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 30, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 17, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

### **Modifications des principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de CREIT sur la présentation et l'évaluation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de CREIT ont été harmonisées à celles de la société.

**Immeubles de placement** Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même que des immeubles occupés par plusieurs locataires.

Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, des taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels prévus, généralement sur une période d'une durée minimale de 10 ans, compte tenu d'une valeur finale des immeubles de placement établie d'après un taux de capitalisation appliqué au résultat d'exploitation net estimatif, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR, pour la dernière année. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La société a appliqué cette modification de méthode comptable de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

Bilans consolidés	Au		Au
Augmentation (diminution)	7 octobre 2017	30 décembre 2017	1 <sup>er</sup> janvier 2017
(en millions de dollars canadiens)			
Immeubles de placement	41 \$	41 \$	41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5	5
Résultats non distribués	36	36	36

La modification de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net des périodes comparatives.

**Partenariats** La société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, détient des participations dans des partenariats. Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage convenu par contrat du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et les obligations de Propriétés de Choix résultant de l'entreprise, lesquels sont déterminés notamment en fonction de la structure et de la forme juridique de l'entreprise ainsi que des dispositions de l'accord contractuel.

**Coentreprises** Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations de Propriétés de Choix dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût dans le bilan consolidé, puis ajustées ultérieurement pour rendre compte de la quote-part de Propriétés de Choix du résultat net et des autres éléments du résultat global de la coentreprise. La quote-part de Propriétés de Choix du résultat net de la coentreprise est prise en compte dans le résultat d'exploitation et les autres éléments du résultat global de la société.

Les états financiers des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

Une coentreprise est considérée comme dépréciée s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de la coentreprise et que cet événement a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de la coentreprise, qui peut être estimé de façon fiable.

**Entreprises communes** Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relativement à celle-ci. Les états financiers des entreprises communes sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société. La société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges des entreprises communes.

**Rémunération fondée sur des parts** Les unités temporairement incessibles réglées en parts (les « UTIRP ») sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie. Les UTIRP confèrent à certains salariés le droit de recevoir la valeur des UTIRP attribuées sous forme de parts à la fin de la période d'acquisition des droits applicable, dont la durée est habituellement de trois à cinq ans. Les UTIRP sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions relatives à la cession. La juste valeur de chaque UTIRP attribuée est évaluée d'après la valeur de marché d'une part à la date du bilan, diminuée d'un escompte visant à rendre compte des restrictions relatives à la cession.

## Estimations comptables critiques et jugements

Les estimations comptables critiques et jugements qui suivent découlent du choix de la société d'adopter, au deuxième trimestre de 2018, le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût.

### Immeubles de placement

**Jugements posés en lien avec les méthodes comptables appliquées** Des jugements sont posés afin de déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable des immeubles de placement, en fonction du moment précis du quasi-achèvement de l'immeuble, et selon les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

La société, par l'intermédiaire de Propriétés de choix, a également recours au jugement pour déterminer si les immeubles acquis doivent être considérés comme des acquisitions d'actifs ou des regroupements d'entreprises.

**Principales sources d'estimation** La juste valeur des immeubles de placement dépend de la disponibilité de transactions comparables, des flux de trésorerie futurs au cours de la période de détention, des taux d'actualisation et des taux de capitalisation s'appliquant à ces actifs. L'examen des flux de trésorerie prévus nécessite la formulation d'hypothèses visant l'occupation, les taux de location et la valeur résiduelle. En plus de cet examen des flux de trésorerie prévus, la direction évalue les changements touchant la conjoncture économique ainsi que d'autres facteurs pouvant ultimement influencer sur la valeur de l'immeuble. Ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser.

### Normes comptables futures

**IFRS 16** En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels la société est le preneur, elle a le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée à la transition à l'IFRS 16. Même si son adoption anticipée est autorisée pour autant que l'IFRS 15 ait été adoptée, la société ne compte pas procéder à l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

La société a l'intention d'adopter la norme le 30 décembre 2018 et d'appliquer les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 selon une approche rétrospective modifiée sans retraitement de la période comparative. L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions et de mesures de simplification. La société compte évaluer l'effet cumulé de l'application initiale en utilisant des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation, et elle continue d'évaluer la possibilité d'appliquer d'autres mesures de simplification possibles.

En 2018, la société a continué d'évaluer l'incidence de la norme sur ses processus opérationnels, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ses systèmes de données, ses TI ainsi que ses ententes de financement et de rémunération. La société a mis en œuvre un système de gestion visant les contrats de location et continue d'améliorer et de valider les données d'entrée et les hypothèses clés servant aux calculs liés à l'IFRS 16. Selon une évaluation préliminaire, l'adoption de l'IFRS 16 donnera lieu à une augmentation considérable du total des actifs, de la dette à long terme et de l'impôt sur le résultat différé, tout écart entre la comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs liés aux contrats de location connexes étant pris en compte dans les résultats non distribués d'ouverture. Dorénavant, il y aura une diminution des charges de loyers et une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des charges d'intérêt nettes et autres charges financières. La société prévoit présenter les incidences financières préliminaires de l'IFRS 16 dans son rapport annuel de 2018.

Après l'achèvement du transfert de Propriétés de Choix le 1<sup>er</sup> novembre 2018, les contrats de location entre Loblaw, à titre de preneur, et Propriétés de Choix, à titre de bailleur, entreront dans le champ d'application de l'IFRS 16, ce qui accroîtra considérablement l'incidence de la norme sur les états financiers consolidés de la société.

## 11. Perspectives<sup>3)</sup>

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé continuent d'influer négativement sur la performance financière de la société en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, la société subit une pression sur les coûts accrue, y compris du fait de la surtaxe imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, de l'incidence de l'acquisition de CREIT et du transfert de Propriétés de Choix au quatrième trimestre, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

## 12. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)					2017 <sup>(4)(5)</sup> (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	14 105 \$	274 \$	315 \$	(241) \$	14 453 \$	13 993 \$	240 \$	207 \$	(248) \$	14 192 \$
Coût des marchandises vendues	10 006	35	—	—	10 041	10 049	25	—	—	10 074
Marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (40 semaines)					2017 <sup>(4)(5)</sup> (40 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	34 860 \$	746 \$	825 \$	(688) \$	35 743 \$	35 072 \$	679 \$	619 \$	(694) \$	35 676 \$
Coût des marchandises vendues	24 674	83	—	—	24 757	25 191	65	—	—	25 256
Marge brute	10 186 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	10 986 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	10 205 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	11 005 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$

**Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks** Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2018					2017 <sup>(4)(5)</sup>				
	(16 semaines)					(16 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					109 \$					886 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					8					8
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					339					119
Impôt sur le résultat					341					223
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	34	—	34	—	—	—	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	10	—	10	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	5	—	—	—	5	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	—	—	20	—	—	—	20
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	5	—	—	—	5
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(7)	—	—	(7)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Programme de carte Loblaw	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	168 \$	— \$	44 \$	(13) \$	199 \$	(315) \$	(7) \$	— \$	— \$	(322) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	871 \$	41 \$	223 \$	(139) \$	996 \$	853 \$	50 \$	227 \$	(216) \$	914 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479	2	—	5	486	467	2	1	6	476
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(161)	—	—	—	(161)	(161)	—	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA	1 189 \$	43 \$	223 \$	(134) \$	1 321 \$	1 159 \$	52 \$	228 \$	(210) \$	1 229 \$

	2018 (40 semaines)					2017 <sup>(4)(5)</sup> (40 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					542 \$					1 483 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					15					10
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					722					407
Impôt sur le résultat					559					458
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	401 \$	— \$	— \$	— \$	401 \$	403 \$	— \$	— \$	— \$	403 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	130	—	130	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	—	43	—	44	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	12	—	—	—	12
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	—	—	—	(11)	25	—	—	—	25
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(20)	—	—	(20)	—	(7)	—	—	(7)
Éléments d'ajustement	420 \$	(20) \$	173 \$	(13) \$	560 \$	(61) \$	(7) \$	— \$	— \$	(68) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 090 \$	149 \$	564 \$	(405) \$	2 398 \$	2 131 \$	132 \$	604 \$	(577) \$	2 290 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 203	7	—	17	1 227	1 172	7	1	16	1 196
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(401)	—	—	—	(401)	(403)	—	—	—	(403)
Montant ajusté du BAIIA	2 892 \$	156 \$	564 \$	(388) \$	3 224 \$	2 900 \$	139 \$	605 \$	(561) \$	3 083 \$

Outre les éléments dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix**

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

**Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement** Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

**Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes** À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

**Transfert de Propriétés de Choix** Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés au transfert de sa participation dans Propriétés de Choix.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

**Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Achats de rentes et rachats de régimes de retraite** La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

**Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président** Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu des paiements d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui ont été comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

**Profit à la cession des activités de postes d'essence** Le 17 juillet 2017, la société a vendu les activités liées à ses postes d'essence, en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. La société a comptabilisé un profit avant impôt sur la vente de 501 millions de dollars (profit après impôt de 432 millions de dollars), déduction faite des coûts connexes, au troisième trimestre de 2017.

**Programme de carte Loblaw** Au quatrième trimestre de 2017, la société et Weston ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018, une reprise de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et une reprise de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018.

**Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus** Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. La société a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars découlant de cette vente au troisième trimestre.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$	722 \$	407 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	62	33	(6)	(2)
Charge liée à Glenhuron	(176)	—	(176)	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	225 \$	152 \$	540 \$	405 \$

**Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie** La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par des porteurs de parts autres que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif aux bilans consolidés résumés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne une augmentation (diminution) des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

**Charge liée à Glenhuron** Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	996 \$	914 \$	2 398 \$	2 290 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	225	152	540	405
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	771 \$	762 \$	1 858 \$	1 885 \$
Impôt sur le résultat	341 \$	223 \$	559 \$	458 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	48	(21)	122	47
Charge liée à Glenhuron	(191)	—	(191)	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	198 \$	202 \$	490 \$	505 \$
Taux d'impôt effectif	74,5 %	20,0 %	50,1 %	23,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt	25,7 %	26,5 %	26,4 %	26,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

**Charge liée à Glenhuron** Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2018</b> <b>(16 semaines)</b>	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	<b>2018</b> <b>(40 semaines)</b>	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>109 \$</b>	886 \$	<b>542 \$</b>	1 483 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(9)</b>	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>106 \$</b>	883 \$	<b>533 \$</b>	1 474 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>109 \$</b>	886 \$	<b>542 \$</b>	1 483 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	<b>456</b>	(334)	<b>811</b>	(113)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>565 \$</b>	552 \$	<b>1 353 \$</b>	1 370 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(9)</b>	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>562 \$</b>	549 \$	<b>1 344 \$</b>	1 361 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>376,3</b>	395,0	<b>380,0</b>	399,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2018 (16 semaines)		2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)		2018 (40 semaines)		2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)								
Montant présenté	106 \$	0,28 \$	883 \$	2,24 \$	533 \$	1,40 \$	1 474 \$	3,69 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Charge liée à Glenhuron	367 \$	0,98 \$	— \$	— \$	367 \$	0,97 \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	118	0,31	118	0,30	294	0,76	295	0,74
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	29	0,08	—	—	37	0,10	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	9	0,02	—	—	118	0,31	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	0,01	—	—	6	0,02	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	3	0,01	—	—	(1)	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	14	0,04	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	4	0,01	1	—	9	0,02
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(5)	(0,01)	(15)	(0,04)	(5)	(0,01)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(432)	(1,10)	—	—	(432)	(1,08)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	14	0,03	(8)	(0,02)	18	0,05
Programme de carte Loblaw	(3)	(0,01)	—	—	3	0,01	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie <sup>i)</sup>	(62)	(0,16)	(33)	(0,08)	6	0,02	2	—
Éléments d'ajustement	456 \$	1,21 \$	(334) \$	(0,85) \$	811 \$	2,14 \$	(113) \$	(0,28) \$
Montant ajusté	562 \$	1,49 \$	549 \$	1,39 \$	1 344 \$	3,54 \$	1 361 \$	3,41 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 <sup>4)</sup> (40 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162 \$	872 \$	2 187 \$	2 123 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	384	364	852	772
Intérêts payés	460	168	712	387
Flux de trésorerie disponibles	318 \$	340 \$	623 \$	964 \$

**Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

**Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix** Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
<b>Bénéfice net</b>	<b>62 \$</b>	303 \$	<b>368 \$</b>	369 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(15)	(175)	(379)	(57)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	72	58	199	173
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	34	(78)	70	(163)
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	10	—	130	—
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	—	4	1
Charges internes au titre de la location	2	1	4	2
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	—	2	—
Impôt sur le résultat	1	—	1	—
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	—	—	37	—
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	(1)	(4)	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	1	—	1
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>170 \$</b>	109 \$	<b>432 \$</b>	326 \$

### 13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 13 novembre 2018  
Toronto, Canada

#### Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2017 de la société, à la page 142.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2018 de la société.
- 5) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Résultats financiers

<b>États consolidés résumés des résultats</b>	<b>54</b>
<b>États consolidés résumés du résultat global</b>	<b>55</b>
<b>États consolidés résumés des variations des capitaux propres</b>	<b>56</b>
<b>Bilans consolidés résumés</b>	<b>57</b>
<b>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie</b>	<b>58</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités</b>	<b>59</b>
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	59
Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements	59
Note 3. Acquisitions d'entreprises	66
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	68
Note 5. Impôt sur le résultat	68
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	69
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	69
Note 8. Créances sur cartes de crédit	70
Note 9. Stocks	71
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	71
Note 11. Autres actifs	71
Note 12. Dette à long terme	72
Note 13. Autres passifs	76
Note 14. Capital social	76
Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	78
Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	80
Note 17. Instruments financiers	81
Note 18. Passifs éventuels	84
Note 19. Informations sectorielles	86
Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture	90
<b>Sommaire financier</b>	<b>91</b>

## États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	<b>6 octobre 2018</b> <b>(16 semaines)</b>	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (16 semaines)	<b>6 octobre 2018</b> <b>(40 semaines)</b>	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (40 semaines)
<b>Produits</b>	<b>14 453 \$</b>	14 192 \$	<b>35 743 \$</b>	35 676 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>10 041</b>	10 074	<b>24 757</b>	25 256
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>3 615</b>	2 882	<b>9 148</b>	8 062
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>797 \$</b>	1 236 \$	<b>1 838 \$</b>	2 358 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	<b>339</b>	119	<b>722</b>	407
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>458 \$</b>	1 117 \$	<b>1 116 \$</b>	1 951 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	<b>341</b>	223	<b>559</b>	458
<b>Bénéfice net</b>	<b>117 \$</b>	894 \$	<b>557 \$</b>	1 493 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	<b>109 \$</b>	886 \$	<b>542 \$</b>	1 483 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>8</b>	8	<b>15</b>	10
<b>Bénéfice net</b>	<b>117 \$</b>	894 \$	<b>557 \$</b>	1 493 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)</b>				
De base	<b>0,28 \$</b>	2,25 \$	<b>1,41 \$</b>	3,73 \$
Dilué	<b>0,28 \$</b>	2,24 \$	<b>1,40 \$</b>	3,69 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)</b>				
De base	<b>374,6</b>	392,4	<b>377,6</b>	395,7
Dilué	<b>376,3</b>	395,0	<b>380,0</b>	399,2

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	<b>6 octobre 2018</b> <b>(16 semaines)</b>	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (16 semaines)	<b>6 octobre 2018</b> <b>(40 semaines)</b>	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (40 semaines)
Bénéfice net	<b>117 \$</b>	894 \$	<b>557 \$</b>	1 493 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
(Perte) profit de change	<b>(2) \$</b>	1 \$	<b>(2) \$</b>	2 \$
Profit sur les couvertures de flux de trésorerie (note 17)	<b>3</b>	1	<b>4</b>	2
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 16)	<b>60</b>	20	<b>74</b>	(23)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
	<b>61 \$</b>	22 \$	<b>76 \$</b>	(19) \$
<b>Résultat global total</b>	<b>178 \$</b>	916 \$	<b>633 \$</b>	1 474 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	<b>170 \$</b>	908 \$	<b>618 \$</b>	1 464 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>8</b>	8	<b>15</b>	10
<b>Résultat global total</b>	<b>178 \$</b>	916 \$	<b>633 \$</b>	1 474 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 30 décembre 2017<sup>i)</sup></b>	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 280 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 134 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 <sup>ii)</sup>	—	—	—	(72)	—	—	—	—	—	(72)
<b>Solde retraité au 31 décembre 2017</b>	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 208 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 062 \$
Bénéfice net	—	—	—	542	—	—	—	—	15	557
Autres éléments du résultat global	—	—	—	74	—	(2)	4	2	—	76
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	616 \$	— \$	(2) \$	4 \$	2 \$	15 \$	633 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(246)	—	(246)	(598)	—	—	—	—	—	(844)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	80	—	80	(11)	(8)	—	—	—	—	61
Actions détenues en fiducie et libérées (note 15)	10	—	10	23	—	—	—	—	—	33
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,860 \$ (note 14)	—	—	—	(322)	—	—	—	—	—	(322)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 14)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Incidence fiscale liée à la conversion des parts de catégorie C de SEC <sup>iii)</sup> (note 3)	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	(8)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)
	(156) \$	— \$	(156) \$	(301) \$	(16) \$	(2) \$	4 \$	2 \$	7 \$	(464) \$
<b>Solde au 6 octobre 2018</b>	7 289 \$	221 \$	7 510 \$	4 907 \$	94 \$	34 \$	6 \$	40 \$	47 \$	12 598 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2016<sup>i)</sup></b>	7 692 \$	221 \$	7 913 \$	4 980 \$	112 \$	33 \$	— \$	33 \$	26 \$	13 064 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 <sup>ii)</sup>	—	—	—	31	—	—	—	—	—	31
<b>Solde retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	7 692 \$	221 \$	7 913 \$	5 011 \$	112 \$	33 \$	— \$	33 \$	26 \$	13 095 \$
Bénéfice net <sup>i)</sup>	—	—	—	1 483	—	—	—	—	10	1 493
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(23)	—	2	2	4	—	(19)
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	1 460 \$	— \$	2 \$	2 \$	4 \$	10 \$	1 474 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(257)	—	(257)	(680)	—	—	—	—	—	(937)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	28	—	28	—	(6)	—	—	—	—	22
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 14)	(13)	—	(13)	(35)	—	—	—	—	—	(48)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 15)	18	—	18	27	—	—	—	—	—	45
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,80 \$ (note 14)	—	—	—	(316)	—	—	—	—	—	(316)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 14)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Distribution nette aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)
	(224) \$	— \$	(224) \$	447 \$	(6) \$	2 \$	2 \$	4 \$	(2) \$	219 \$
<b>Solde au 7 octobre 2017</b>	7 468 \$	221 \$	7 689 \$	5 458 \$	106 \$	35 \$	2 \$	37 \$	24 \$	13 314 \$

i) Certains ajustements ont été apportés au solde d'ouverture des résultats non distribués afin de rendre compte de la mise en œuvre de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 ainsi que d'un changement de méthode comptable (voir la note 2).

ii) Incidence fiscale comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de CREIT (note 3).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017 <sup>i)</sup>	Au 30 décembre 2017 <sup>i)</sup>
<b>Actifs</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 314 \$	1 510 \$	1 798 \$
Placements à court terme (note 7)	112	331	546
Dépôts de garantie (note 7)	402	—	—
Créances	1 085	1 043	1 188
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 102	2 918	3 100
Stocks (note 9)	4 623	4 379	4 438
Charges payées d'avance et autres actifs	335	276	224
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	34	30	33
<b>Total des actifs courants</b>	<b>11 007 \$</b>	<b>10 487 \$</b>	<b>11 327 \$</b>
Immobilisations corporelles	10 630	10 499	10 669
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 3)	735	10	19
Immeubles de placement (note 3)	4 998	269	276
Immobilisations incorporelles	7 933	8 375	8 251
Goodwill (note 3)	4 288	3 920	3 922
Actifs d'impôt différé	147	140	134
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 17)	108	147	166
Autres actifs (note 11)	506	393	383
<b>Total des actifs</b>	<b>40 352 \$</b>	<b>34 240 \$</b>	<b>35 147 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs courants			
Dette bancaire	266 \$	279 \$	110 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 195	4 580	5 233
Passif au titre de la fidélisation (note 2)	267	224	349
Provisions	159	97	283
Impôt sur le résultat à payer	75	129	128
Dette à court terme (note 8)	690	610	640
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	2 375	1 027	1 635
Participation des pharmaciens propriétaires	238	245	263
<b>Total des passifs courants</b>	<b>9 265 \$</b>	<b>7 191 \$</b>	<b>8 641 \$</b>
Provisions	146	100	169
Dette à long terme (note 12)	12 289	9 835	9 542
Passif lié aux parts de fiducie (note 17)	3 039	978	972
Passifs d'impôt différé	2 375	2 122	1 989
Autres passifs (note 13)	640	700	700
<b>Total des passifs</b>	<b>27 754 \$</b>	<b>20 926 \$</b>	<b>22 013 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	7 510 \$	7 689 \$	7 666 \$
Résultats non distribués	4 907	5 458	5 280
Surplus d'apport	94	106	110
Cumul des autres éléments du résultat global	40	37	38
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>12 551 \$</b>	<b>13 290 \$</b>	<b>13 094 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	47	24	40
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12 598 \$</b>	<b>13 314 \$</b>	<b>13 134 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>40 352 \$</b>	<b>34 240 \$</b>	<b>35 147 \$</b>

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Passifs éventuels (note 18). Événements postérieurs à la date de clôture (note 20).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (40 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	117 \$	894 \$	557 \$	1 493 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 5)	341	223	559	458
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	339	119	722	407
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	34	—	44	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	486	476	1 227	1 196
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	(501)	—	(501)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	15	1	17	8
	<b>1 332 \$</b>	<b>1 212 \$</b>	<b>3 126 \$</b>	<b>3 061 \$</b>
Variation de ce qui suit :				
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	37	(42)	(269)	(185)
Créances sur cartes de crédit (note 8) <sup>ii)</sup>	(73)	(10)	(100)	8
Provisions	(46)	(19)	(147)	(22)
Autres	50	(15)	22	(1)
	<b>1 300 \$</b>	<b>1 126 \$</b>	<b>2 632 \$</b>	<b>2 861 \$</b>
Impôt sur le résultat payé	(149)	(259)	(470)	(749)
Intérêts perçus	11	5	25	11
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 162 \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>2 187 \$</b>	<b>2 123 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(282) \$	(295) \$	(600) \$	(574) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(102)	(69)	(252)	(198)
Acquisition de CREIT, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	—	—	(1 624)	—
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 3)	5	6	14	18
Variation des placements à court terme (note 7)	257	66	434	(90)
Variation des dépôts de garantie (note 7)	(402)	—	(402)	—
Produit de la sortie d'actifs	26	5	43	7
Produit de la cession des activités de postes d'essence	—	540	—	540
Autres	(38)	30	(113)	11
<b>(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(536) \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>(2 500) \$</b>	<b>(286) \$</b>
<b>Activités de financement</b>				
Variation de la dette bancaire	18 \$	(41) \$	156 \$	164 \$
Variation de la dette à court terme	100	50	50	(55)
Dette à long terme (note 12)				
Émise	955	53	3 860	320
Remboursée	(927)	(121)	(2 241)	(378)
Intérêts payés	(460)	(168)	(712)	(387)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(227)	(217)	(440)	(327)
Capital social ordinaire				
Émis (note 15)	24	3	62	24
Racheté et détenu en fiducie (note 14)	—	—	—	(48)
Racheté et annulé (note 14)	—	(485)	(844)	(937)
Autres	16	11	(60)	(11)
<b>(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(501) \$</b>	<b>(915) \$</b>	<b>(169) \$</b>	<b>(1 635) \$</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 \$	(6) \$	(2) \$	(6) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	127 \$	234 \$	(484) \$	196 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 187	1 276	1 798	1 314
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 510 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 510 \$</b>

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

ii) Les variations des créances sur cartes de crédit tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018, Loblaw était le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston limitée (« Weston »), qui détient environ 50,1 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

Au 6 octobre 2018, la société comptait trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix, comme il est décrit à la note 19, « Informations sectorielles ». Au 6 octobre 2018, la société détenait une participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix (82,4 % en 2017). Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), comme il est décrit à la note 3, « Acquisitions d'entreprises ». La participation véritable de la société reflète l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie en faveur de porteurs de parts autres que la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société et Weston ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, comme il est décrit à la note 20, « Événements postérieurs à la date de clôture ». Après la réorganisation, la société ne détiendra aucune participation dans Propriétés de Choix.

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

### Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2017 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception des normes comptables entrées en vigueur en 2018 et des autres modifications aux principales méthodes comptables décrites plus bas. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**Déclaration de conformité** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2017 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 13 novembre 2018.

### Normes comptables adoptées en 2018

Le 31 décembre 2017, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société sont décrites ci-dessous.

**IFRS 15** En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société a adopté la norme le 31 décembre 2017 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 30 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Aux termes de l'IFRS 15, la société comptabilise les produits lorsque le transfert au client du contrôle des biens ou services a eu lieu. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir, y compris le montant de contrepartie variable, dans la mesure où il est fortement probable que le dénouement ultérieur ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important.

Les produits tirés du secteur *Vente au détail* comprennent le chiffre d'affaires tiré des ventes de biens et de services conclues avec les clients des magasins détenus par la société et des magasins des franchisés et des pharmaciens propriétaires titulaires de licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires ») consolidés et les ventes conclues avec les magasins franchisés non consolidés et les clients qui sont des grossistes indépendants. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir, déduction faite des retours estimés et des avantages promotionnels. La société comptabilise les produits au moment de la vente ou de la prestation de services aux clients et de la livraison des stocks à ses franchisés non consolidés. Les produits comprennent également les frais des services offerts aux franchisés non consolidés et aux clients qui sont des grossistes indépendants, comptabilisés lorsque les services sont rendus.

À la vente initiale d'un contrat de franchisage, la société a offert des produits et des services aux termes d'un accord de prestations multiples. Avant l'instauration en 2015 du nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise »), les ventes initiales aux magasins franchisés non consolidés étaient comptabilisées selon une approche fondée sur la juste valeur relative.

Pour la vente de certains biens aux termes de laquelle elle perçoit des commissions, la société comptabilise des produits nets à titre de mandataire au motif qu'elle ne contrôle pas les prix ou qu'elle n'est pas exposée au risque sur stocks.

Les produits tirés du secteur *Services financiers* comprennent les produits d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit, les frais liés aux services, les commissions et les autres produits liés aux services financiers. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de l'intérêt effectif. Les frais de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les produits de commissions sont comptabilisés au montant net. Les autres produits sont comptabilisés périodiquement ou selon les dispositions contractuelles.

Les produits tirés du secteur *Propriétés de Choix* comprennent les produits locatifs provenant des loyers de base versés par les locataires aux termes de contrats de location, des recouvrements de taxes foncières et de charges d'exploitation et d'autres produits occasionnels, notamment des produits intersectoriels provenant du secteur *Vente au détail*. Les produits locatifs sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée des contrats de location respectifs. Les recouvrements de taxes foncières et de charges d'exploitation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les charges recouvrables sont imputables aux locataires. Les loyers proportionnels sont comptabilisés à l'atteinte des objectifs de vente des locataires stipulés dans les contrats de location.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs *Vente au détail*, *Services financiers* ou *Propriétés de Choix* de la société, y compris sur ses contrats de franchise avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de la Société, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, la société a comptabilisé une charge avant impôt sur le résultat de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge avant impôt sur le résultat de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les résultats non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 30 décembre 2017 se présente comme suit :

#### Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Au 30 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Résultats non distribués	31	46

L'incidence de cette modification sur les périodes présentées à titre comparatif au 7 octobre 2017 et pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à cette date se présente comme suit :

#### Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(47) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Résultats non distribués	34

#### États consolidés résumés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	(16 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Produits	— \$	4 \$
Impôt sur le résultat	—	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

**IFRS 9** En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

**Classement et évaluation** L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs <sup>ii)</sup>	Prêts et créances	Coût amorti/à la juste valeur par le biais du résultat net
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>iii)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>iii)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Les prêts hypothécaires, les billets et les créances liées aux prêts sont inclus dans la catégorie « Certains autres actifs ». Ces actifs sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

**Dépréciation** L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.

- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape du modèle de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- Les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- Les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- Les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues depuis la mise en œuvre de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018 et a appliqué de manière rétrospective l'incidence de ces révisions, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice. Par suite de ces modifications, l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 31 décembre 2017 se présentait comme suit :

#### Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Résultats non distribués	(72)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

*Couverture générale* Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 30, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 – Revue financière de la société et à la note 17, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

**Modifications des principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de CREIT sur la présentation et l'évaluation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de CREIT ont été harmonisées à celles de la société.

**Immeubles de placement** Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même que des immeubles occupés par plusieurs locataires.

Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, des taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels prévus, généralement sur une période d'une durée minimale de 10 ans, compte tenu d'une valeur finale des immeubles de placement établie d'après un taux de capitalisation appliqué au résultat d'exploitation net estimatif, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR, pour la dernière année. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La société a appliqué cette modification de méthode comptable de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

**Bilans consolidés**

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Immeubles de placement	41 \$	41 \$	41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5	5
Résultats non distribués	36	36	36

La modification de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net des périodes comparatives.

**Partenariats** La société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, détient des participations dans des partenariats. Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage convenu par contrat du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et les obligations de Propriétés de Choix résultant de l'entreprise, lesquels sont déterminés notamment en fonction de la structure et de la forme juridique de l'entreprise ainsi que des dispositions de l'accord contractuel.

**Coentreprises** Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations de Propriétés de Choix dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût dans le bilan consolidé, puis ajustées ultérieurement pour rendre compte de la quote-part de Propriétés de Choix du résultat net et des autres éléments du résultat global de la coentreprise. La quote-part de Propriétés de Choix du résultat net de la coentreprise est prise en compte dans le résultat d'exploitation et les autres éléments du résultat global de la société.

Les états financiers des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

Une coentreprise est considérée comme dépréciée s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de la coentreprise et que cet événement a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de la coentreprise qui peut être estimé de façon fiable.

**Entreprises communes** Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relativement à celle-ci. Les états financiers des entreprises communes sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société. La société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges des entreprises communes.

**Rémunération fondée sur des parts** Les unités temporairement incessibles réglées en parts (les « UTIRP ») sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie. Les UTIRP confèrent à certains salariés le droit de recevoir la valeur des UTIRP attribuées sous forme de parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») à la fin de la période d'acquisition des droits applicable, dont la durée est habituellement de trois à cinq ans. Les UTIRP sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions relatives à la cession. La juste valeur de chaque UTIRP attribuée est évaluée d'après la valeur de marché d'une part à la date du bilan, diminuée d'un escompte visant à rendre compte des restrictions relatives à la cession.

### Estimations comptables critiques et jugements

Les estimations comptables critiques et jugements qui suivent découlent du choix de la société d'adopter, au deuxième trimestre de 2018, le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût.

#### Immeubles de placement

**Jugements posés en lien avec les méthodes comptables appliquées** Des jugements sont posés afin de déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable des immeubles de placement, en fonction du moment précis du quasi-achèvement de l'immeuble, et selon les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

La société, par l'intermédiaire de Propriétés de choix, a également recours au jugement pour déterminer si les immeubles acquis doivent être considérés comme des acquisitions d'actifs ou des regroupements d'entreprises.

**Principales sources d'estimation** La juste valeur des immeubles de placement dépend de la disponibilité de transactions comparables, des flux de trésorerie futurs au cours de la période de détention, des taux d'actualisation et des taux de capitalisation s'appliquant à ces actifs. L'examen des flux de trésorerie prévus nécessite la formulation d'hypothèses visant l'occupation, les taux de location et la valeur résiduelle. En plus de cet examen des flux de trésorerie prévus, la direction évalue les changements touchant la conjoncture économique ainsi que d'autres facteurs pouvant ultimement influencer sur la valeur de l'immeuble. Ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser.

#### Normes comptables futures

**IFRS 16** En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels la société est le preneur, elle a le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée à la transition à l'IFRS 16. Même si son adoption anticipée est autorisée pour autant que l'IFRS 15 ait été adoptée, la société ne compte pas procéder à l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

La société a l'intention d'adopter la norme le 30 décembre 2018 et d'appliquer les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 selon une approche rétrospective modifiée sans retraitement de la période comparative. L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions et de mesures de simplification. La société compte évaluer l'effet cumulé de l'application initiale en utilisant des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation, et elle continue d'évaluer la possibilité d'appliquer d'autres mesures de simplification possibles.

En 2018, la société a continué d'évaluer l'incidence de la norme sur ses processus opérationnels, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ses systèmes de données, ses technologies de l'information ainsi que ses ententes de financement et de rémunération. La société a mis en œuvre un système de gestion visant les contrats de location et continue d'améliorer et de valider les données d'entrée et les hypothèses clés servant aux calculs liés à l'IFRS 16. Selon une évaluation préliminaire, l'adoption de l'IFRS 16 donnera lieu à une augmentation considérable du total des actifs, de la dette à long terme et de l'impôt sur le résultat différé, tout écart entre la comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs liés aux contrats de location connexes étant pris en compte dans les résultats non distribués d'ouverture. Dorénavant, il y aura une diminution des charges de loyers et une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des charges d'intérêt nettes et autres charges financières. La société prévoit présenter les incidences financières préliminaires de l'IFRS 16 dans son rapport annuel de 2018.

Après l'achèvement du transfert de Propriétés de Choix le 1<sup>er</sup> novembre 2018, les contrats de location entre Loblaw, à titre de preneur, et Propriétés de Choix, à titre de bailleur, entreront dans le champ d'application de l'IFRS 16, ce qui accroîtra considérablement l'incidence de la norme sur les états financiers consolidés de la société.

### Note 3. Acquisitions d'entreprises

**Consolidation des franchises** La société comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un contrat de franchise avec la société. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises sont inclus dans les résultats d'exploitation de la société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle aux dates d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Actif net acquis :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 \$	6 \$	14 \$	18 \$
Stocks	20	20	53	51
Immobilisations corporelles	26	22	67	55
Fournisseurs et autres passifs <sup>i)</sup>	(12)	(12)	(28)	(30)
Autres passifs <sup>i)</sup>	(37)	(40)	(97)	(93)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	4	(9)	(1)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$	— \$	— \$

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées à des prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par la société.

### Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix

Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie.

En lien avec l'acquisition, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1 500 millions de dollars. En parallèle avec la clôture de l'acquisition, Propriétés de Choix a remboursé et annulé ses facilités de crédit existantes ainsi que celles acquises de CREIT (note 12).

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital de 8 millions de dollars dans le surplus d'apport.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT a été financée comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L (note 12);
- des facilités de crédit à terme non garanties de 800 millions de dollars (note 12).

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 mai 2018
<b>Actifs nets acquis :</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	355
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(355)
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>3 708 \$</b>

i) Compris dans les autres actifs aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités.

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et elle ne prévoit pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Vente au détail.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 6 octobre 2018, la société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, a engagé des coûts liés à l'acquisition de CREIT totalisant de 130 millions de dollars qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives. De ce montant, une tranche de 108 millions de dollars a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2018 et une tranche de 10 millions de dollars a été comptabilisée au troisième trimestre de 2018.

Pour l'exercice à ce jour, les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent des produits d'environ 170 millions de dollars et un résultat d'exploitation de 121 millions de dollars liés à CREIT pour la période écoulée depuis la date de son acquisition, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net de la société se serait élevée à environ 306 millions de dollars et 5 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes ainsi que de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

**Immeubles de placement** Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a acquis des immeubles de placement d'une valeur de 4,7 milliards de dollars, dont 78 immeubles de placement et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, représentant 2,7 milliards de dollars de la valeur, ont fait l'objet d'évaluations indépendantes. De plus, Propriétés de Choix a retenu les services d'évaluateurs indépendants reconnus à l'échelle nationale afin que la quasi-totalité des immeubles qui composent le portefeuille fassent l'objet d'une évaluation indépendante au moins une fois tous les cinq ans. Au 6 octobre 2018, la société avait comptabilisé une perte liée à la juste valeur avant impôt sur le résultat de 43 millions de dollars, dont une tranche de 34 millions de dollars a été inscrite au troisième trimestre de 2018, au titre de ces immeubles de placement.

**Coentreprises** Propriétés de Choix comptabilise ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Ces coentreprises possèdent des immeubles en cours d'aménagement ainsi que certains immeubles productifs de revenus. Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a acquis 23 participations dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

**Participations dans des immeubles détenus en copropriété** Propriétés de Choix a acquis 45 participations dans des immeubles détenus en copropriété et entreprises communes dans le cadre de l'acquisition de CREIT. La quote-part revenant à la société des actifs, des passifs, des produits et des charges liés à ces participations est incluse dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

#### Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :				
Dettes à long terme <sup>i)</sup>	165 \$	134 \$	416 \$	343 \$
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	12	6	30	21
Distributions sur les parts de fiducie <sup>ii)</sup>	48	13	97	39
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 16)	3	3	8	7
Fiducies de financement indépendantes	6	5	14	12
Dettes bancaires	2	2	6	5
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	—	(3)	(2)
	235 \$	163 \$	568 \$	425 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(1) \$	(3) \$	(4) \$	(8) \$
Produits d'intérêts à court terme	(9)	(8)	(24)	(12)
	(10) \$	(11) \$	(28) \$	(20) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 17)	(62) \$	(33) \$	6 \$	2 \$
Charge liée à Glenhuron Bank Limited (note 5)	176	—	176	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$	722 \$	407 \$

i) Comprend les intérêts sur la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

ii) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a émis 182 836 481 nouvelles parts de fiducie en faveur des porteurs de parts autres que la société (note 3).

#### Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2018 s'est établie à 341 millions de dollars (223 millions de dollars en 2017) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 74,5 % (20,0 % en 2017). La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée depuis le début de l'exercice s'est établie à 559 millions de dollars (458 millions de dollars en 2017) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 50,1 % (23,5 % en 2017). L'augmentation du taux d'impôt effectif enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») ainsi qu'à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Même si la société croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. La société est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, la société a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Au premier trimestre de 2018, un groupe lié dont Weston et Wittington font partie a acquis le contrôle par droits de vote de la société, ce qui a donné lieu à certains ajustements fiscaux au cours du premier trimestre de 2018.

#### Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	542 \$	1 483 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 14)	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	106 \$	883 \$	533 \$	1 474 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 14)	374,6	392,4	377,6	395,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	1,7	2,1	1,7	3,0
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	—	0,5	0,7	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	376,3	395,0	380,0	399,2
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,25 \$	1,41 \$	3,73 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$	1,40 \$	3,69 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Au troisième trimestre de 2018, 4 623 484 instruments potentiellement dilutifs (2 681 082 en 2017) et, pour l'exercice à ce jour, 3 874 887 instruments potentiellement dilutifs (2 681 082 en 2017) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

#### Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme se présentent comme suit :

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Trésorerie	670 \$	462 \$	516 \$
Équivalents de trésorerie :			
Bons du Trésor	281	469	232
Acceptations bancaires	312	420	649
Papier commercial de sociétés	51	159	401
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 314 \$	1 510 \$	1 798 \$

**Placements à court terme**

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Bons du Trésor	36 \$	53 \$	40 \$
Acceptations bancaires	47	209	295
Papier commercial de sociétés	29	67	209
Autres	—	2	2
<b>Total des placements à court terme</b>	<b>112 \$</b>	<b>331 \$</b>	<b>546 \$</b>

**Dépôts de garantie**

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018 <sup>i)</sup>	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Acceptations bancaires	269 \$	— \$	— \$
Bons du Trésor	133	—	—
<b>Total des dépôts de garantie</b>	<b>402 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

i) Les dépôts de garantie ont trait aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets de série 2013-1 d'*Eagle* remboursés le 17 octobre 2018 (note 12).

**Note 8. Créances sur cartes de crédit**

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 265 \$	2 964 \$	3 147 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit <sup>i)</sup>	(163)	(46)	(47)
Créances sur cartes de crédit	3 102 \$	2 918 \$	3 100 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> (note 12)	1 150 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	690	610	640
<b>Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes</b>	<b>1 840 \$</b>	<b>1 260 \$</b>	<b>1 540 \$</b>

i) Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit au 6 octobre 2018 tient compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (note 2).

La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (note 12). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au 6 octobre 2018, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 62 millions de dollars (66 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 62 millions de dollars au 30 décembre 2017), soit 9 % (11 % au 7 octobre 2017 et 10 % au 30 décembre 2017) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 6 octobre 2018 et s'y est conformée tout au long de l'exercice de 2018.

## Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 6 octobre 2018, la société a inscrit une provision au titre des stocks de 35 millions de dollars (27 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 39 millions de dollars au 30 décembre 2017) liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017.

## Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de la société. Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une perte négligeable (néant en 2017) découlant de la vente de ces actifs. Au troisième trimestre de 2018, des pertes de valeur négligeables (néant en 2017) ont été comptabilisées à l'égard de ces actifs.

## Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Placements divers et autres créances	65 \$	68 \$	56 \$
Actif au titre des prestations constituées	208	147	147
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	197	30	29
Autres	95	175	177
Total des autres actifs	565 \$	420 \$	409 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir <sup>ii)</sup>	59	27	26
Autres actifs	506 \$	393 \$	383 \$

i) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a repris des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir de 204 millions de dollars. (note 3).

ii) La partie courante des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités.

**Note 12. Dette à long terme**

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Débetures et billets à moyen terme <sup>i)</sup>	8 992 \$	7 377 \$	7 387 \$
Facilités de crédit à terme non garanties	800	298	298
Dette à long terme garantie par une hypothèque <sup>i)</sup>	1 329	75	81
Emprunts pour la construction <sup>i)</sup>	18	—	—
Certificats de placement garanti	981	889	852
Fiducie de titrisation indépendante (note 8)	1 150	650	900
Fiducies de financement indépendantes	545	551	551
Obligations découlant de contrats de location-financement	546	577	568
Facilités de crédit engagées <sup>i)</sup>	340	465	561
Coûts de transaction et autres	(37)	(20)	(21)
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>14 664 \$</b>	<b>10 862 \$</b>	<b>11 177 \$</b>
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	2 375	1 027	1 635
<b>Dette à long terme</b>	<b>12 289 \$</b>	<b>9 835 \$</b>	<b>9 542 \$</b>

- i) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, la société a pris en charge des emprunts hypothécaires de 1,3 milliard de dollars, des billets à moyen terme de 450 millions de dollars et des emprunts pour la construction de 10 millions de dollars. La société a également pris en charge une facilité de crédit de 70 millions de dollars, qui a été remboursée au cours du deuxième trimestre de 2018 (note 3).

La société et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives au 6 octobre 2018 et les ont respectées tout au long de de l'exercice.

**Débetures et billets à moyen terme** Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge en 2018. Aucun billet à moyen terme n'a été émis au cours du troisième trimestre de 2018 et des périodes correspondantes de 2017.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	6 octobre 2018 (40 semaines) Montant en capital
<b>Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix</b>			
– Série I <sup>i)</sup>	3,01 %	21 mars 2022	300 \$
– Série J <sup>i)</sup>	3,55 %	10 janvier 2025	350
– Série K <sup>ii)</sup>	3,56 %	9 septembre 2024	550
– Série L <sup>ii)</sup>	4,18 %	8 mars 2028	750
– Série A-C <sup>iii)</sup>	3,68 %	24 juillet 2018	125
– Série B-C <sup>iii)</sup>	4,32 %	15 janvier 2021	100
– Série C-C <sup>iii)</sup>	2,56 %	30 novembre 2019	100
– Série D-C <sup>iii)</sup>	2,95 %	18 janvier 2023	125
<b>Total des débetures et des billets à moyen terme émis</b>			<b>2 400 \$</b>

- i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.
- ii) Le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement (note 3).
- iii) Prises en charge par la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT (note 3).

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés en 2018 et en 2017 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	6 octobre 2018	7 octobre 2017	6 octobre 2018	7 octobre 2017
			(16 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	275 \$	— \$
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme <sup>i)</sup>	Variable	28 mars 2019	48	—	48	—
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme <sup>ii)</sup>	Variable	28 mars 2019	250	—	250	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	125	—	125	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A	3,55 %	5 juillet 2018 <sup>iii)</sup>	—	—	400	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série 6	3,00 %	20 avril 2017 <sup>iv)</sup>	—	—	—	200
<b>Total des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme</b>			<b>423 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 098 \$</b>	<b>200 \$</b>

- i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 29 août 2018.
- ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 % a été remboursée le 29 août 2018.
- iii) Les débetures non garanties de série A de Propriétés de Choix ont été rachetées le 12 février 2018.
- iv) Les débetures non garanties de série 6 de Propriétés de Choix ont été rachetées le 23 janvier 2017.

**Facilités de crédit à terme non garanties** Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

**Certificats de placement garanti** Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour 2018 et 2017 :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018	7 octobre 2017	6 octobre 2018	7 octobre 2017
	(16 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	950 \$	923 \$	852 \$	928 \$
Certificats de placement garanti émis	117	1	269	8
Certificats de placement garanti arrivés à échéance	(86)	(35)	(140)	(47)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>981 \$</b>	<b>889 \$</b>	<b>981 \$</b>	<b>889 \$</b>

**Fiducie de titrisation indépendante** Les billets émis par *Eagle* sont des billets à moyen terme garantis par les créances sur cartes de crédit de la Banque PC (voir la note 8). Au 6 octobre 2018, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur d'*Eagle* s'établissait à 36 millions de dollars (36 millions de dollars au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017), ce qui représentait 9 % (9 % au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017) des billets en cours d'*Eagle* émis avant 2015.

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, les billets à terme de premier rang et subordonnés de 400 millions de dollars portant intérêt à 2,91 % émis par *Eagle* sont venus à échéance et ont été remboursés.

**Fiducies de financement indépendantes** La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 6 octobre 2018, la société a accepté d'accorder un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017) du capital des prêts en cours.

**Facilités de crédit engagées** Les composantes des lignes de crédit engagées au 6 octobre 2018, au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Au 6 octobre 2018		Au 7 octobre 2017		Au 30 décembre 2017	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022	—	—	500	215	500	311
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	340	—	—	—	—
<b>Total des lignes de crédit engagées</b>		<b>2 500 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>1 750 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>1 750 \$</b>	<b>561 \$</b>

Au cours de la première moitié de l'exercice de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée de 250 millions de dollars et la facilité de crédit engagée conclue avec un consortium de 500 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu avec un consortium une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang de 1 500 millions de dollars qui arrive à échéance le 4 mai 2023. La facilité de crédit porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Le taux s'appliquant à cette facilité de crédit est conditionnel au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

**Tranche à moins d'un an de la dette à long terme** Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Débetures et billets à moyen terme	800 \$	— \$	— \$
Débetures de Propriétés de Choix	200	400	400
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	—	275	275
Certificats de placement garanti	209	232	193
Fiducie de titrisation indépendante	400	—	400
Fiducie de financement indépendante	545	—	—
Obligations découlant de contrats de location-financement	41	46	44
Dette à long terme garantie par une hypothèque	180	74	73
Facilité de crédit de Propriétés de Choix	—	—	250
<b>Tranche à moins d'un an de la dette à long terme</b>	<b>2 375 \$</b>	<b>1 027 \$</b>	<b>1 635 \$</b>

**Rapprochement de la dette à long terme** Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	14 626 \$	10 919 \$	11 177 \$	10 870 \$
Total de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT (note 3)	— \$	— \$	1 840 \$	— \$
Émissions de titres de créance à long terme <sup>i)</sup>	955 \$	53 \$	3 860 \$	320 \$
Remboursements sur la dette à long terme <sup>ii)</sup>	(927)	(121)	(2 241)	(378)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	28 \$	(68) \$	1 619 \$	(58) \$
Entrées de contrats de location-financement	6 \$	1 \$	13 \$	13 \$
Autres variations hors trésorerie	4	10	15	37
Total des montants hors trésorerie liés aux activités liées à la dette à long terme	10 \$	11 \$	28 \$	50 \$
<b>Total de la dette à long terme à la clôture de la période</b>	<b>14 664 \$</b>	<b>10 862 \$</b>	<b>14 664 \$</b>	<b>10 862 \$</b>

- i) Comprend les émissions nettes aux termes des facilités de crédit de Propriétés de Choix et de la fiducie de financement indépendante, qui permettent l'émission de titres de créance renouvelables.
- ii) Comprend les remboursements au titre des obligations découlant des contrats de location-financement de 25 millions de dollars (29 millions de dollars en 2017) et de 64 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (73 millions de dollars en 2017).

**Note 13. Autres passifs**

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	294 \$	324 \$	325 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	102	99	108
Obligation différée découlant d'un contrat de location	144	135	140
Juste valeur des contrats de location acquis	57	68	65
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 15)	5	4	4
Autres	38	70	58
<b>Autres passifs</b>	<b>640 \$</b>	<b>700 \$</b>	<b>700 \$</b>

**Note 14. Capital social**

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)		7 octobre 2017 (16 semaines)		6 octobre 2018 (40 semaines)		7 octobre 2017 (40 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	374 582 150	7 260 \$	395 248 907	7 619 \$	386 293 941	7 460 \$	400 829 870	7 713 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	666 171	34	70 094	4	1 621 089	80	572 024	28
Rachetées et annulées	—	—	(7 193 156)	(139)	(12 666 709)	(246)	(13 276 049)	(257)
Émises et en circulation à la clôture de la période	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(271 777)	(5) \$	(858 806)	(16) \$	(780 938)	(15) \$	(1 105 620)	(21) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	—	—	(686 000)	(13)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 15)	33 726	—	33 159	—	542 887	10	965 973	18
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	374 608 772		392 384 392		377 587 465		395 701 411	

**Dividendes** Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	6 octobre 2018 <sup>i)</sup> (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 <sup>i)</sup> (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Action ordinaire	0,295 \$	0,270 \$	0,860 \$	0,800 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,295 \$ par action ordinaire déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés :				
Action ordinaire	109 \$	106 \$	322 \$	316 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série B (note 6)	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	112 \$	109 \$	331 \$	325 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 31 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes à l'étude :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	—	7 193 156	12 666 709	13 276 049
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	485 \$	844 \$	937 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats	—	346	598	680
Diminution du capital social ordinaire	—	139	246	257
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	—	686 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	— \$	48 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	—	35
Diminution du capital social ordinaire	—	—	—	13

Au cours du premier trimestre de 2018, la société a mis sur pied et mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Au deuxième trimestre de 2018, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 952 573 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 6 octobre 2018, la société avait racheté 4 559 682 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

Au troisième trimestre de 2018, la société n'a racheté aucune action ordinaire aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

#### Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants de Loblaw et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix, s'est établie à 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (15 millions de dollars en 2017) et à 38 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (45 millions de dollars en 2017) et a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Fournisseurs et autres passifs	8 \$	10 \$	11 \$
Autres passifs (note 13)	5	4	4
Surplus d'apport	102	106	110

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

**Régime d'options sur actions** Les tableaux qui suivent présentent l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	7 917 849	8 131 926	7 487 774	7 322 358
Attribution	8 140	116 125	1 643 933	1 569 782
Exercice	(666 171)	(70 094)	(1 621 089)	(572 024)
Renonciation/annulation	(517 622)	(70 867)	(768 422)	(213 026)
Options en cours à la clôture de la période	6 742 196	8 107 090	6 742 196	8 107 090

Au troisième trimestre de 2018, la société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 68,43 \$ (67,81 \$ en 2017) et de 66,20 \$ pour l'exercice à ce jour (70,04 \$ en 2017). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 67,49 \$ au troisième trimestre de 2018 (69,14 \$ en 2017) et de 66,73 \$ pour l'exercice à ce jour (73,18 \$ en 2017) et elle a reçu une contrepartie en trésorerie de 24 millions de dollars (3 millions de dollars en 2017) et de 62 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (24 millions de dollars en 2017).

La juste valeur des options sur actions attribuées s'est établie à un montant négligeable pour le troisième trimestre de 2018 (1 million de dollars en 2017) et à 15 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (15 millions de dollars en 2017). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2018 et en 2017 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	<b>6 octobre 2018 (16 semaines)</b>	7 octobre 2017 (16 semaines)	<b>6 octobre 2018 (40 semaines)</b>	7 octobre 2017 (40 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	<b>1,7 %</b>	1,6 %	<b>1,7 %</b>	1,5 %
Volatilité attendue du cours de l'action	<b>15,2 % – 17,1 %</b>	16,0 % – 17,9 %	<b>15,2 % – 17,2 %</b>	16,0 % – 18,2 %
Taux d'intérêt sans risque	<b>2,2 % – 2,3 %</b>	1,4 % – 1,7 %	<b>1,9 % – 2,3 %</b>	0,9 % – 1,7 %
Durée de vie attendue des options	<b>3,9 – 6,3 ans</b>	3,8 – 6,3 ans	<b>3,9 – 6,3 ans</b>	3,8 – 6,3 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 8,0 % (10,0 % au 7 octobre 2017) a été appliqué au 6 octobre 2018.

**Régime d'unités d'actions temporairement incessibles** L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	<b>6 octobre 2018 (16 semaines)</b>	7 octobre 2017 (16 semaines)	<b>6 octobre 2018 (40 semaines)</b>	7 octobre 2017 (40 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	<b>887 704</b>	829 074	<b>824 705</b>	858 106
Attribution	<b>38 476</b>	71 995	<b>338 562</b>	337 846
Réinvestissement	<b>5 466</b>	2 267	<b>7 954</b>	3 153
Règlement	<b>(23 449)</b>	(24 320)	<b>(243 217)</b>	(294 694)
Renonciation	<b>(23 907)</b>	(7 387)	<b>(43 714)</b>	(32 782)
UATI à la clôture de la période	<b>884 290</b>	871 629	<b>884 290</b>	871 629

La juste valeur des UATI attribuées s'est établie à 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (5 millions de dollars en 2017) et à 22 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (24 millions de dollars en 2017).

**Régime d'unités d'actions au rendement** L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	<b>6 octobre 2018 (16 semaines)</b>	7 octobre 2017 (16 semaines)	<b>6 octobre 2018 (40 semaines)</b>	7 octobre 2017 (40 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	<b>638 403</b>	656 387	<b>631 528</b>	965 863
Attribution	<b>2 753</b>	16 416	<b>311 941</b>	404 150
Réinvestissement	<b>3 630</b>	1 600	<b>5 409</b>	2 339
Règlement	<b>(11 151)</b>	(8 839)	<b>(300 544)</b>	(671 279)
Renonciation	<b>(17 203)</b>	(5 071)	<b>(31 902)</b>	(40 580)
UAR à la clôture de la période	<b>616 432</b>	660 493	<b>616 432</b>	660 493

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à un montant négligeable au troisième trimestre de 2018 (2 millions de dollars en 2017) et à 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (16 millions de dollars en 2017).

**Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie** La société a procédé au règlement de 34 600 UATI et UAR au troisième trimestre de 2018 (33 159 en 2017) et de 543 761 UATI et UAR pour l'exercice à ce jour (965 973 en 2017), dont 33 726 (33 159 en 2017) et 542 887 (965 973 en 2017) respectivement ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 14).

Les règlements effectués au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour ont donné lieu à une augmentation de 2 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, des résultats non distribués (2 millions de dollars et 27 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2017) et à une augmentation négligeable et à une augmentation de 10 millions de dollars, respectivement, du capital social ordinaire (augmentation négligeable et augmentation de 18 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2017).

**Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme**

Les charges et les gains actuariels et pertes actuarielles au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme de la société comptabilisés au cours des périodes se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>6 octobre 2018 (16 semaines)</b>	7 octobre 2017 (16 semaines)	<b>6 octobre 2018 (40 semaines)</b>	7 octobre 2017 (40 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	<b>42 \$</b>	50 \$	<b>114 \$</b>	128 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation <sup>ii)</sup>	<b>8</b>	6	<b>19</b>	15
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	<b>3</b>	3	<b>8</b>	7
Gains actuariels (pertes actuarielles) avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	<b>82</b>	27	<b>101</b>	(32)

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et de 1 million de dollars pour l'exercice 2018 à ce jour (12 millions de dollars en 2017).

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les gains actuariels comptabilisés au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découlent essentiellement des augmentations des taux d'actualisation, en partie contrebalancées par les rendements des actifs moins élevés que prévu. Les gains actuariels comptabilisés au troisième trimestre de 2017 étaient principalement attribuables aux rendements des actifs plus élevés que prévu, tandis que les pertes comptabilisées pour les neuf premiers mois de 2017 étaient principalement imputables aux diminutions des taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements des actifs plus élevés que prévu.

La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Au deuxième trimestre de 2018, la société a procédé à l'achat d'une rente et a payé 228 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 227 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite.

Au cours des trois premiers trimestres de 2017, la société avait procédé à plusieurs achats de rentes ayant trait à d'anciens salariés. Au troisième trimestre de 2017 et pour les neuf premiers mois de 2017, la société a payé 119 millions de dollars et 229 millions de dollars, respectivement, à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations respectives de 114 millions de dollars et de 217 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite.

## Note 17. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018				Au 7 octobre 2017				Au 30 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers :</b>												
Coût amorti												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	— \$	— \$	108 \$	108 \$	— \$	— \$	147 \$	147 \$	— \$	— \$	166 \$	166 \$
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	—	133	133	—	3	22	25	—	3	23	26
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme <sup>i)</sup>	50	—	—	50	21	—	—	21	20	—	—	20
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	2	—	2	—	6	—	6	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net												
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	—	73	73	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	6	2	—	8	2	—	4	6	6	—	2	8
<b>Passifs financiers :</b>												
Coût amorti												
Dettes à long terme	—	15 313	—	15 313	—	11 679	—	11 679	—	12 103	—	12 103
Certains autres passifs <sup>i)</sup>	—	—	14	14	—	—	21	21	—	—	18	18
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	—	1	—	2	—	2	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net												
Passif lié aux parts de fiducie	3 039	—	—	3 039	978	—	—	978	972	—	—	972
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	—	—	—	12	—	12	—	10	—	10

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (perte de 6 millions de dollars en 2017) et un profit de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 6 millions de dollars en 2017) sur les instruments financiers classés comme étant au coût amorti. De plus, pour le troisième trimestre de 2018, un profit net de 64 millions de dollars (profit de 12 millions de dollars en 2017) et, pour l'exercice à ce jour, un profit net de 11 millions de dollars (perte nette de 26 millions de dollars en 2017) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces montants se rapportent principalement à la perte liée à la juste valeur sur le passif lié aux parts de fiducie.

**Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises** La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 108 millions de dollars (147 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 166 millions de dollars au 30 décembre 2017) a été comptabilisée au bilan consolidé résumé. La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars pour le troisième trimestre de 2018 (néant en 2017) et un profit de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2017) au titre des créances liées à ces prêts.

La valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 10 millions de dollars (19 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 20 millions de dollars au 30 décembre 2017) a été comptabilisée dans les autres actifs. La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars pour le troisième trimestre de 2018 (perte de 1 million de dollars en 2017) et un profit de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 3 millions de dollars en 2017) au titre de ces placements.

**Dérivés incorporés** Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (profit négligeable en 2017) et une perte de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 5 millions de dollars en 2017) liés à ces dérivés. De plus, un actif d'un montant négligeable a été inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 6 octobre 2018 (actif de 4 millions de dollars au 7 octobre 2017 inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs; actif de 2 millions de dollars au 30 décembre 2017 inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs). Au 6 octobre 2018, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

**Passif lié aux parts de fiducie** La société a comptabilisé un profit lié à la juste valeur de 62 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (profit de 33 millions de dollars en 2017) et une perte de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2017) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre des parts de Propriétés de Choix (voir la note 4).

Au 6 octobre 2018, des porteurs de parts autres que la société détenaient 256 385 757 parts (72 353 648 au 7 octobre 2017 et 72 800 965 au 30 décembre 2017). Propriétés de Choix n'a émis aucune part au troisième trimestre de 2018 (456 562 en 2017) et a émis 125 749 parts pour l'exercice à ce jour (1 284 820 en 2017) en faveur de porteurs de parts admissibles dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions à un prix moyen de néant pour le troisième trimestre de 2018 (12,72 \$ en 2017) et de 11,82 \$ pour l'exercice à ce jour (13,23 \$ en 2017). Au cours du troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a émis 39 798 nouvelles parts de fiducie en faveur de porteurs de parts autres que la société au prix moyen de 11,56 \$. Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a émis 182 836 481 nouvelles parts de fiducie en faveur de porteurs de parts autres que la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT (note 3).

**Placements dans des titres** La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 6 octobre 2018, la juste valeur de ces placements, à savoir 50 millions de dollars (21 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 20 millions de dollars au 30 décembre 2017), a été inscrite dans les autres actifs. La Banque PC a comptabilisé un profit latent négligeable lié à la juste valeur] au troisième trimestre de 2018 (perte latente négligeable liée à la juste valeur en 2017) et un profit latent négligeable lié à la juste valeur pour l'exercice à ce jour (perte latente négligeable liée à la juste valeur en 2017) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

	6 octobre 2018				
	(16 semaines)			(40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie<sup>i)</sup></b>					
Risque de change - Contrats de change à terme <sup>ii)</sup>	— \$	— \$	— \$	2 \$	— \$
Risque de taux d'intérêt - Contrats à terme sur obligations <sup>iii)</sup>	—	—	—	(1)	—
Risque de taux d'intérêt - Swaps de taux d'intérêt <sup>iv)</sup>	1	3	—	3	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>1 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	2 \$	— \$	(4) \$	— \$	10 \$
Autres dérivés non financiers	4	—	3	—	7
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>6 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>17 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>7 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>17 \$</b>

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars qui sont venus à échéance au premier trimestre de 2018. Une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 53 millions de dollars et conclus au cours du premier trimestre de 2018, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iv) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 322 millions de dollars et repris au deuxième trimestre de 2018 dans le cadre de l'acquisition de CREIT, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux emprunts à taux variable. La juste valeur de ces dérivés est incluse dans les autres actifs et autres passifs.

7 octobre 2017

	(16 semaines)			(40 semaines)	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)					
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie<sup>i)</sup></b>					
Risque de change - Contrats de change à terme <sup>ii)</sup>	(2) \$	(1) \$	— \$	(2) \$	1 \$
Risque de taux d'intérêt - Contrats à terme sur obligations <sup>iii)</sup>	6	2	—	4	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>4 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>1 \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	(12) \$	— \$	(21) \$	— \$	(25) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	—	—	(4)
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>(12) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(29) \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(28) \$</b>

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2017, un profit latent lié à la juste valeur négligeable avait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 15 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 200 millions de dollars et conclus au cours du deuxième trimestre de 2017, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

#### Note 18. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises de façon isolée ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat de ces charges à payer et provisions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle et certaines de ses filiales, Weston et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation vise l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. La société juge que cette action est sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée.

Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions.

Au troisième trimestre de 2018, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité pourra être établie ou dans la période au cours de laquelle les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir.

En 2017, la société et Geoge Weston Limited ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017 et, depuis le début de l'exercice 2018, la société a comptabilisé une charge additionnelle de 4 millions de dollars. La société prévoit que les cartes Loblaw émises en faveur des clients viendront réduire le montant en responsabilité civile. La charge inscrite au titre du programme de carte Loblaw ne doit pas être perçue comme une estimation des dommages-intérêts.

Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opiacés, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours contient des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence, et il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opiacés et autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opiacés en Colombie-Britannique. La société estime que ce recours est sans fondement et elle se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce recours comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

**Dispositions d'indemnisation** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

### Note 19. Informations sectorielles

À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société comptait trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Au 4 mai 2018, le secteur Propriétés de Choix tenait compte de l'acquisition de CREIT.

Par suite du transfert de Propriétés de Choix le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société compte maintenant deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> et le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup>, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	6 octobre 2018 (16 semaines)					7 octobre 2017 <sup>3), 4)</sup> (16 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Chiffres consolidés
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>14 105 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>315 \$</b>	<b>(241) \$</b>	<b>14 453 \$</b>	13 993 \$	240 \$	207 \$	(248) \$	14 192 \$
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	274	19	117	(71)	339	99	14	(76)	82	119
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>429 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>458 \$</b>	1 069 \$	43 \$	303 \$	(298) \$	1 117 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>703 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>(126) \$</b>	<b>797 \$</b>	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479	2	—	5	486	467	2	1	6	476
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	168	—	44	(13)	199	(315)	(7)	—	—	(322)
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(161)	—	—	—	(161)	(161)	—	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	1 189 \$	43 \$	223 \$	(134) \$	1 321 \$	1 159 \$	52 \$	228 \$	(210) \$	1 229 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>	318	2	—	5	325	306	2	1	6	315
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation</b>	<b>871 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>(139) \$</b>	<b>996 \$</b>	853 \$	50 \$	227 \$	(216) \$	914 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 134 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) et d'un recouvrement de coûts de 47 millions de dollars (47 millions de dollars en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 60 millions de dollars (70 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard<sup>MD</sup> dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 134 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 3 millions de dollars (profit de 78 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'un profit de 13 millions de dollars (néant en 2017) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2017).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 72 millions de dollars (73 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix ayant trait à sa dette envers la société et d'un profit lié à la juste valeur de 15 millions de dollars (profit de 175 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 48 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 62 millions de dollars lié à la juste valeur (profit de 33 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 109 millions de dollars (100 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 161 millions de dollars (161 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	6 octobre 2018 (40 semaines)					7 octobre 2017 <sup>(3/4)</sup> (40 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>i)</sup>	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>i)</sup>	Chiffres consolidés
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>34 860 \$</b>	<b>746 \$</b>	<b>825 \$</b>	<b>(688) \$</b>	<b>35 743 \$</b>	35 072 \$	679 \$	619 \$	(694) \$	35 676 \$
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	422	50	23	227	722	244	41	235	(113)	407
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 248 \$</b>	<b>119 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>(619) \$</b>	<b>1 116 \$</b>	1 948 \$	98 \$	369 \$	(464) \$	1 951 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 670 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>391 \$</b>	<b>(392) \$</b>	<b>1 838 \$</b>	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 203	7	—	17	1 227	1 172	7	1	16	1 196
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	420	(20)	173	(13)	560	(61)	(7)	—	—	(68)
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(401)	—	—	—	(401)	(403)	—	—	—	(403)
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	2 892 \$	156 \$	564 \$	(388) \$	3 224 \$	2 900 \$	139 \$	605 \$	(561) \$	3 083 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>	802	7	—	17	826	769	7	1	16	793
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation</b>	<b>2 090 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>564 \$</b>	<b>(405) \$</b>	<b>2 398 \$</b>	2 131 \$	132 \$	604 \$	(577) \$	2 290 \$

## i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 400 millions de dollars (397 millions de dollars en 2017), d'un recouvrement de coûts de 147 millions de dollars (141 millions de dollars en 2017) et de produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégaugés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 131 millions de dollars (156 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard<sup>MD</sup> dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 400 millions de dollars (397 millions de dollars en 2017) et des produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 31 millions de dollars (profit de 163 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'un profit de 13 millions de dollars (néant en 2017) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix, l'élimination de charges intragroupe de 9 millions de dollars (2 millions de dollars en 2017) et l'élimination d'une perte de 1 million de dollars en 2017 comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 218 millions de dollars (211 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société, des produits de désactualisation gagnés à l'égard des parts de catégorie C intragroupe de 37 millions de dollars et d'un profit lié à la juste valeur de 379 millions de dollars (profit de 57 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 97 millions de dollars (39 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 6 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 2 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 312 millions de dollars (292 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 401 millions de dollars (403 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les produits de la société proviennent des contrats conclus avec les clients, à l'exception des montants liés aux produits d'intérêts et de la majeure partie des produits tirés du secteur Propriétés de Choix. La ventilation des produits, en fonction du type de biens ou de services, fait l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 <sup>i)</sup> (40 semaines)
Alimentation au détail	10 272 \$	10 242 \$	25 219 \$	25 665 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance	1 828 \$	1 820 \$	4 604 \$	4 540 \$
Produits de l'avant du magasin	2 005	1 931	5 037	4 867
	3 833 \$	3 751 \$	9 641 \$	9 407 \$
Total du secteur Vente au détail	14 105 \$	13 993 \$	34 860 \$	35 072 \$
Services financiers	274	240	746	679
Propriétés de Choix	315	207	825	619
Consolidation et éliminations <sup>ii)</sup>	(241)	(248)	(688)	(694)
Total	14 453 \$	14 192 \$	35 743 \$	35 676 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017 <sup>i)</sup>	Au 30 décembre 2017 <sup>i)</sup>
<b>Total des actifs</b>			
Vente au détail	29 089 \$	29 569 \$	30 233 \$
Services financiers	4 322	3 593	3 837
Propriétés de Choix	15 671	9 702	9 924
Consolidation et éliminations <sup>iii)</sup>	(8 730)	(8 665)	(8 847)
Total	40 352 \$	34 199 \$	35 147 \$

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
<b>Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles</b>				
Vente au détail	281 \$	278 \$	621 \$	610 \$
Services financiers	19	6	35	16
Propriétés de Choix	84	80	196	146
Total	384 \$	364 \$	852 \$	772 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

ii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de montants comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail, et il comprend également le reclassement de montants liés aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard<sup>MD</sup> dans le secteur Services financiers.

iii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et évalués au coût.

## Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture

**Transfert de Propriétés de Choix** Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les porteurs d'actions ordinaires de la société, autres que Weston et ses filiales, ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de Weston pour chaque action ordinaire de la société détenue, ce qui correspond à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et Weston a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de la société dans Propriétés de Choix.

Par suite de de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. La transaction ne change en rien la relation actuelle qui existe sur le plan de l'exploitation entre la société et Propriétés de Choix, et l'ensemble des ententes et accords actuels, y compris l'accord d'alliance stratégique et les contrats de location, demeurent en vigueur. La société continue d'être le plus important locataire de Propriétés de Choix.

Selon les résultats financiers pro forma de l'exercice clos le 30 décembre 2017, ajustés pour rendre compte de l'incidence de la transaction, la réorganisation donnera lieu à une diminution d'environ 575 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> et d'environ 0,60 \$ du montant ajusté du bénéfice net dilué par action<sup>2)</sup>, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la société n'élimine plus le loyer qu'elle verse à Propriétés de Choix et ne consolide plus le loyer de Propriétés de Choix reçu de locataires tiers. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action<sup>2)</sup> reflète également l'incidence favorable de la diminution de l'amortissement attribuable à la déconsolidation d'immeubles détenus par Propriétés de Choix et de la baisse des charges d'intérêts qui a découlé de l'élimination de la charge d'intérêts liée aux distributions sur les parts de fiducie versées à des tiers ainsi que de l'élimination de la dette de Propriétés de Choix.

Propriétés de Choix sera aussi déconsolidée du bilan de la société, ce qui donnera lieu à une baisse d'environ 5,0 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars du total des actifs et du total des passifs, respectivement.

Après l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, Standard & Poor's et Dominion Bond Rating Service ont confirmé les notations et les perspectives attribuées à la société. Comme prévu, le transfert de Propriétés de Choix n'a entraîné aucun changement aux notations.

Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de 6 millions de dollars liés au transfert dans les frais de vente et charges générales et administratives.

## Sommaire financier<sup>1)</sup>

Aux 6 octobre 2018 et au 7 octobre 2017 et pour les périodes closes à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2018 (16 semaines)	2017 <sup>3), 4)</sup> (16 semaines)
<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>		
Produits	14 453 \$	14 192 \$
Augmentation des produits	1,8 %	0,3 %
Résultat d'exploitation	797 \$	1 236 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 321	1 229
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	9,1 %	8,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>2)</sup>	225	152
Bénéfice net	117	894
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109	886
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106	883
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	562	549
<b>Résultat consolidé par action ordinaire</b>		
Bénéfice net dilué	0,28 \$	2,24 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué <sup>2)</sup>	1,49 \$	1,39 \$
<b>Situation financière et flux de trésorerie consolidés</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 426 \$	1 841 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162	872
Dépenses d'investissement	384	364
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	318	340
<b>Mesures financières</b>		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle <sup>2)</sup>	1,5x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle <sup>2)</sup>	14,0 %	13,6 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>2)</sup>	9,3 %	9,5 %
<b>Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail</b>		
Chiffre d'affaires	14 105 \$	13 993 \$
Résultat d'exploitation	703	1 168
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	4 099	3 944
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 189	1 159
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	8,4 %	8,3 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479 \$	467 \$
<b>Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	1,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,5 %	3,3 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,2	70,2
Nombre de magasins détenus par la société	550	565
Nombre de magasins franchisés	532	531
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 335	1 333
<b>Résultats d'exploitation du secteur Services financiers</b>		
Produits	274 \$	240 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22	43
<b>Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers</b>		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 009 \$	2 860 \$
Créances sur cartes de crédit	3 102	2 918
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	163	46
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %
<b>Résultats d'exploitation du secteur Propriétés de Choix</b>		
Produits	315 \$	207 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	117	(76)
Bénéfice net	62	303
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	170	109

---

**Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier**

---

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2017 de la société, à la page 142.
  - 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2018 de la société.
  - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-

## Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant quelque 200 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

Comme il a déjà été annoncé, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, Loblaw et George Weston limitée (« Weston ») ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »), comme il est décrit dans le présent rapport trimestriel. Par suite de la réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle déconsolidera cette participation de ses états financiers consolidés. Weston détient désormais une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix, ce qui comprend la participation véritable d'environ 3,8 % dans Propriétés de Choix qu'elle détenait avant la réorganisation. Les actionnaires de Loblaw détiennent toujours le même nombre d'actions ordinaires de Loblaw qu'ils détenaient juste avant la réorganisation.

La raison d'être de Loblaw, soit *Profiter pleinement de la vie*, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart/Pharmaprix* et près de 500 magasins Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh* à prix abordables pour toute la famille; et trois des marques les plus populaires au Canada, soit *le Choix du Président*, *sans nom* et *Life Brand*. Grâce au programme de fidélisation *PC Optimum*, plus d'un Canadien sur trois accumule des récompenses dans les magasins de la société.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto, Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	--

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

### Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

## Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 14 novembre 2018 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 4278725. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préréinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Les Compagnies  
**Loblaw**  
Limitée

LOBLAW.CA

SHOPPERSDRUGMART.CA

PHARMAPRIX.CA

PRESIDENTSCHOICE.CA

LECHOIXDUPRESIDENT.CA

JOEFRESH.COM

PCFINANCIAL.CA

CHOICEREIT.CA

BEAUTYBOUTIQUE.CA

GALERIEBEAUTE.CA

WELLWISE.CA